

**Le système d'évaluation
et de suivi concernant
les politiques et les
programmes sociaux:
*le cas du Ministère du
développement social et
du combat contre
la faim au Brésil***

Jeni Vaitsman
Roberto W. S. Rodrigues
Rômulo Paes-Sousa

Management
of Social
Transformations



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Policy Papers /17

Collaborateurs du Ministère du développement social et du combat contre la faim

Caio Nakashima
Carlos Eduardo de Andrade Brasileiro
Danielle Oliveira Valverde
Gláucia Alves Macedo
Jomar Álace Santana
Juliana Guimarães
Júnia Valéria Quiroga da Cunha
Marcelo Gomes Gadelha
Mônica Rodrigues
Sarah Santiago Gerhard

Conseil d'édition de l'UNESCO Brésil

Vincent Defourny
Bernardo Kliksberg
Juan Carlos Tedesco
Adama Ouane
Célio da Cunha

Coordination du Secteur de sciences humaines et sociales de l'UNESCO au Brésil et responsables par l'accord avec le Ministère du développement social et du combat contre la faim

Marlova Jovchelovitch Noletto
Rosana Sperandio

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits contenus dans ce livre, ainsi que des opinions qui y sont exprimées, qui ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas cette organisation. Les indications de noms et la présentation de matériel dans le livre n'impliquent aucune manifestation d'opinion de la part de l'UNESCO quant à la situation juridique de tout pays, territoire, ville, région ou de leurs autorités, ni de la délimitation de leurs frontières ou limites.

Publié en 2006 par
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Représentation au Brésil
SAS, Quadra 5, Bloco H, Lote 6, Ed. CNPq/IBICT/UNESCO, 9º andar
70070-914 - Brasília - DF - Brasil
Tel.: (55 61) 2106-3500
Fax: (55 61) 3322-4261
Site: www.unesco.org.br
E-mail: grupoeditorial@unesco.org.br

BR/2006/PI/H/19

© UNESCO 2006
Imprimé au Brésil

Sommaire

Présentation ▶ 5

Introduction ▶ 7

Abstract ▶ 9

Le système d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes sociaux: le cas du Ministère du développement social et du combat contre la faim au Brésil ▶ 10

1. Le contexte institutionnel et organisationnel ▶ 13

Le contexte institutionnel ▶ 13

Le contexte organisationnel ▶ 15

2. L'accord conceptuel et méthodologique ▶ 21

3. Le système d'évaluation et de suivi ▶ 27

Le sous-système de suivi ▶ 27

Structuration d'une banque de données ▶ 28

Développement des logiciels ▶ 28

Construction des indicateurs ▶ 30

Développement des logiciels ▶ 33

Dictionnaire des variables et des indicateurs de programmes DICI – VIP ▶ 33

Dictionnaire des variables ▶ 33

Dictionnaire des indicateurs ▶ 33

Dictionnaire des programmes ▶ 35

Dictionnaire des sources ▶ 35

Matrice d'information sociale (MI Sociale) ▶ 36

Le sous-système d'évaluation ▶ 39

Termes de référence ▶ 39

Accompagnement des études ▶ 40



Résultats	▶	41
4. Considérations finales	▶	45
Liste des abréviations	▶	49
Références bibliographiques	▶	51
Annexe I – Description sommaire des programmes du MDS	▶	51
Annexe II – Minute de l’arrêté ministériel concernant la politique d’évaluation et de suivi du MDS	▶	55
Annexe III – Ressources humaines	▶	63
Annexe IV – Montant des ressources investies en recherches et en programmes	▶	65
Annexe V – Etudes commandées	▶	66
Annexe VI – Publications	▶	77

Présentation

Le Bureau de l'UNESCO au Brésil a le plus grand plaisir de faire paraître, dans le cadre du MOST – *Management of Social Transformations Programme* –, la première édition de la série spéciale sur les expériences du gouvernement brésilien en politiques publiques dans le domaine social.

La publication en question, réalisée en partenariat avec le Secrétariat d'évaluation et de gestion de l'information/ Ministère du développement social et du combat contre la faim (SAGI/MDS), ouvre cette série dont l'initiative revient au Secteur de sciences humaines et sociales (Développement social) de l'UNESCO au Brésil, qui se déroulera en collaboration avec les différents organes du gouvernement brésilien.

Tout en reconnaissant la valeur de ces expériences, le Secteur de sciences humaines et sociales met en œuvre une de ses principales missions, celle d'élargir le savoir et de promouvoir la coopération intellectuelle, afin de favoriser les transformations sociales en phase avec les valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine. Par le truchement de l'utilisation d'un outil tel que le MOST, l'UNESCO croit à la possibilité de potentialiser les résultats obtenus au cours de cette mission.

Créé par l'UNESCO en 1994, au sein du Secteur de sciences humaines et sociales (SHS), le MOST est un programme d'enquête sociale dont le but majeur est celui de jeter des ponts entre la recherche, les concepteurs de politiques et les décideurs, d'une part, et la pratique, d'autre part, en fournissant des éléments visant le développement de politiques publiques efficaces moyennant lesquelles la réalité des pays puisse subir une effective transformation.

Dans ce sens, cette publication étroitement liée à la mission et aux objectifs de ce programme. Il s'agit du récit d'une des expériences mieux réussies du gouvernement fédéral, en termes de production du savoir, qui dorénavant est largement partagée avec la société brésilienne, autant qu'avec les autres Etats membres de l'UNESCO.

Les systèmes de suivi et d'évaluation constituent l'une des étapes les plus sensibles dans la gestion des programmes et des politiques publiques concernant, surtout, le développement social, quoique son importance



soit incontestable. L'accompagnement quotidien et la réalisation d'études spécifiques ce sont des procédés dont la mise en œuvre est relativement récente au Brésil, et donc pas encore institutionnalisés d'une façon adéquate par les organes publics, au delà de ceux ayant été créés pour cette fonction spécifique.

L'expérience du SAGI/MDS devient un soutien pour détourner cette tradition. En s'en servant comme exemple, d'autres organes de gouvernement – voire des entités de la société civile – peuvent mettre en œuvre des procédés de suivi et d'évaluation de programmes visant des sujets tels que transparence dans les actions, outils pour la correction de trajectoires, mise à disposition d'informations fiables, en objectivant toujours en dernier ressort la potentialisation des ressources et des résultats.

L'UNESCO est persuadée que partager avec d'autres nations l'expérience de la construction d'un système d'évaluation et de suivi comme celui-ci, et son institutionnalisation en tant que partie fondamentale des processus de la gestion de programmes sociaux, c'est bien une grande chance pour les concepteurs et les gestionnaires de politiques – gouvernementales et non gouvernementales – de faire la connaissance d'une technologie sociale prometteuse qui peut soutenir une efficacité de plus en plus accrue des politiques publiques dans différents domaines. Plus une politique publique s'avère innovatrice et transformatrice, plus elle est en mesure de renforcer la lutte pour l'accomplissement d'un droit social pour tous.

VINCENT DEFURNY

Représentant de l'UNESCO au Brésil *a.i.*

Introduction

*Patrus Ananias de Sousa*¹

En sa conception même, l'initiative prise par l'UNESCO au Brésil d'organiser et de faire paraître une série de publications sur les expériences gouvernementales dans le domaine social renferme au moins ce mérite: elle cherche à devenir un instrument de plus au service de la transparence et de la démocratisation de l'accès aux informations et au savoir produit par les organes responsables de la mise en œuvre des politiques publiques. En focalisant ces publications sur les systèmes d'évaluation et de suivi des politiques, cette démarche possède encore le potentiel de renforcer le travail que nous sommes en train de déployer en plan national dans le sens de mettre en place, de consolider et d'élargir les outils de production d'indicateurs sociaux tout à fait consistants, qui puissent servir, effectivement, de soutien pour la prise de décisions et en tant que directives pour les politiques, les programmes et les actions du Gouvernement.

À l'invitation de l'UNESCO au Brésil, nous présentons dans ce travail le système d'évaluation et de suivi adopté par le Ministère du développement social et du combat contre la faim (MDS), dont la mise en place revient au Secrétariat d'évaluation e de gestion de l'information (SAGI), depuis la création de ce ministère, au début de 2004. Il fait partie intégrante des actions de gouvernement tournées vers la modernisation de la gestion des politiques publiques, en se profilant comme un effort soutenu pour l'amélioration des actions de l'Etat.

Outre son étendue territoriale, le Brésil s'appuie sur un système administratif fortement décentralisé, ce qui nous encourage à relever le défi concernant la mise en œuvre de politiques publiques dans n'importe quel

1. Ministre du développement social et du combat contre la faim.

secteur. La construction d'un système de protection sociale, décentralisé et participatif, dans les 5564 communes brésiliennes, par le truchement de tout un ensemble de politiques, de programmes et d'actions, ne peut plus se passer d'une prise de décisions basée sur une information fiable et des évidences éprouvées. Cela étant, depuis la création du MDS, nous avons fait valoir le besoin pressant relativement à la formulation et à la mise en place d'une politique d'évaluation et de suivi afin de permettre l'utilisation de données et de l'information visant la retroaction des politiques. Nous sommes pleinement convaincu qu'il n'y a que le renforcement d'une culture de transparence et de reddition des comptes au sein de l'administration publique, ainsi que l'utilisation des résultats de l'évaluation et du suivi visant une meilleure efficacité des politiques, pour rendre plus efficiente et plus efficace l'application des ressources publiques. Si, par principe, le maniement des fonds du Trésor public nous demande le plus grand zèle, cet empressement devient d'autant plus impérieux quand il s'agit de ressources affectées aux plus nécessiteux. C'est à nous de prodiguer tous nos efforts pour assurer que ce bénéfice soit, effectivement, versé à ses destinataires et surtout pour qu'il puisse contribuer à une meilleure qualité de la vie de chacun et de la collectivité.

Nombre de défis restent à surmonter aussi bien pour la construction que pour rendre opérationnel ce système. Ce texte décrit succinctement quelques-uns de ces obstacles, y compris son contexte institutionnel, ainsi que les procédés mis en œuvre comme autant de pas décisifs vers l'institutionnalisation et l'intégration au sein de l'administration publique du savoir technique concernant la gestion des politiques sociales. Partager les expériences, les initiatives et les remises en question autour de ce travail, c'est bien une façon, à notre avis, de faire des progrès sur le chemin de l'amélioration et de la consolidation de notre réseau de protection et de promotion sociale en phase avec les principes les plus précieux de la transparence, du débat public et de la responsabilité politique et administrative.

Abstract

The System for Evaluating and Monitoring Social Development Policies and Programs in Brazil

This paper discusses the process and methodology for the creation of the evaluation and monitoring system of the Ministry of Social Development and The Fight against Hunger in Brazil. The creation of this system is part of a broader process for the establishment of organizational and institutional conditions to improve the efficiency, efficacy and effectiveness of government actions. It is a two-pronged innovation: first, it establishes the evaluation and monitoring function, incorporating it into the management of programs; it is also innovative in regards to accountability, as it publicizes monitoring indicators and the conclusion of evaluation studies.

Several challenges were faced in the creation and operation of this system. The first part of the text deals with the organizational and institutional context upon which the system was built, as well as the conditions for its implementation. The second part discusses the concept of evaluation and monitoring utilized and the procedures for the creation of the system: the creation of a database structure, the establishment of indicators, the development of informational tools, the creation and implementation of evaluation studies and the dissemination of information on these studies.

Le système d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes sociaux: le cas du Ministère du développement social et du combat contre la faim au Brésil

Jeni Vaitsman², Roberto W. S. Rodrigues³, Rômulo Paes-Sousa⁴

Introduction

Ce travail essaye de décrire les différentes étapes de la construction du Système d'évaluation et de suivi du MDS. Il ne constitue qu'une partie de l'effort déployé pour mettre au point la gestion de l'information concernant les programmes et les politiques du développement social, ayant pour but majeur celui d'améliorer son efficacité. Il s'étaye sur une innovation dans un double sens: tout d'abord, dans la perspective de l'institutionnalisation de la fonction évaluation et suivi en tant que partie intégrante du processus de gestion des programmes; et deuxièmement, dans la perspective de *l'accountability*, par le truchement de la présentation des indicateurs retenus pour le suivi, de la publication des résultats des études sur l'évaluation, et enfin en rendant disponibles à la communauté scientifique les microdonnées des recherches.

Plusieurs défis ont dû être surmontés pour la construction et la mise en oeuvre de ce système, dans un contexte marqué par le jeu d'une série de conditions organisationnelles et institutionnelles, à l'intérieur et au dehors du MDS. Ce travail met en discussion le processus de construction de ce système-là à partir de la création du MDS, tout au début de 2004, jusqu'au premier semestre de 2006, date justement de ce registre. Dans la première partie, nous aborderons le contexte dans lequel s'est construit ce système, ainsi que les conditions pour sa mise en oeuvre. Dans la deuxième partie, nous exposerons la conception d'évaluation et suivi qui nous avons

2. Doctorat en Sociologie – Institut universitaire de recherches de Rio de Janeiro (IUPERJ). Directeur du Département d'évaluation et suivi, SAGI/MDS.
3. PhD en Informatique – *Imperial College (University of London)*. Directeur du Département de gestion de l'information et des ressources technologiques, SAGI/MDS.
4. PhD en Epidémiologie environnementale par la *London School of Hygiene and Tropical Medicine (University of London)*. Secrétaire d'évaluation et gestion de l'information, SAGI/MDS.

retenue. Dans la troisième, nous décrivons le montage de ce système: d'abord le sous-système de suivi et la façon dont on a fait la structuration de la banque de données, outre la construction des indicateurs et le développement des logiciels. Nous passerons alors à débattre la conception et la mise en œuvre du sous-système d'évaluation pour déboucher sur les considérations finales.

1. Le contexte institutionnel et organisationnel

Le contexte institutionnel

Le Brésil est une république fédérale, divisée en 27 états (chacun doté d'un gouvernement et d'un Parlement), et comprenant 5.564 communes. Il s'étend sur une surface de 8.514.215,3 km² qui abrite une population d'environ 180 millions d'habitants, dont 44 millions à peu près sont pauvres, entre lesquels 18 millions extrêmement pauvres. Malgré la réduction du taux de pauvreté au cours des dernières années, la société brésilienne reste une des plus inégales au monde. Cependant, les résultats de 2004 ont été prometteurs: la pauvreté a baissé d'environ 8% et l'indice de Gini – qui mesure les inégalités de revenu – a diminué de 0,573, en 2002 pour 0,559 (NERI, 2005).

En 2005, les ressources investies par les Ministères de la santé, de l'éducation et du développement social ont atteint environ R\$ 76 milliards, ou US\$ 33,7 milliards⁵, soit l'équivalent à 3,9% du PIB. De ce total, les dépenses avec la Santé ont représenté 1,9%, pour l'éducation un peu plus de 1% et pour le développement social, 0,9% du PIB⁶.

La création du MDS, en janvier de 2004, a entraîné l'augmentation significative des investissements destinés aux politiques de protection,

5. On a pris en compte le taux US\$ 1 = R\$2,25.

6. On a laissé de côté le budget du Ministère de la prévoyance sociale, puisque ses ressources proviennent en grande partie des cotisations des usagers eux-mêmes. En 2005, les dépenses avec la prévoyance ont représenté environ 8% du PIB.

d'assistance et de développement social – qui se traduisent en programmes et en actions de transfert de revenu, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'assistance sociale et d'inclusion productive.⁷ Tout cela a signifié une expansion substantive des services et du réseau de protection sociale, et en deux années soit environ 50 millions de pauvres et/ou de personnes en situation de vulnérabilité ont perçu des allocations versées par les programmes du MDS.

En mai de 2006, le programme *Bolsa Família*, le plus universel des programmes de transfert de revenu sous certaines conditions avait touché 9,2 millions de familles, représentant une couverture de 83,2% des familles pauvres du Brésil. La priorité accordée par le gouvernement fédéral aux programmes de transfert de revenu sous certaines conditions, à partir de l'unification des programmes de transfert de revenu existants auparavant, et la mise en place du programme *Bolsa Família* en 2003, ont fait que la participation du MDS au budget du gouvernement fédéral concernant les ressources allouées au développement social, entre 2003 et 2005, ait connu une augmentation d'environ 20%.

C'est au sein du système fédératif et décentralisé, issu de la Constitution de 1988, promulguée elle-même après une période longue de 20 ans de régime autoritaire, qui sont mises en œuvre les politiques de la sécurité alimentaire, du revenu de la citoyenneté, et de l'assistance sociale. Depuis lors, les états et les communes ont dû jouer un nouveau rôle, notamment en ce qui concerne la gestion des politiques sociales. Les communes ont été reconnues comme des entités fédératives autonomes ayant la compétence pour organiser et pour assurer différents types de services publics d'intérêt local, directement ou sous un autre régime de financement. Les instances au niveau fédéral ont transféré pour les Etats, et principalement, pour les communes, tout un ensemble de responsabilités et des prérogatives concernant la gestion des politiques, des programmes, et de la prestation de services sociaux et de l'assistance.

7. Le MDS a été créé par l'Ordonnance n° 163, du 23 janvier 2004, devenue la Loi n° 10.868, du 13 mai 2004, en fusionnant le Ministère de l'assistance sociale (MAS), le Ministère extraordinaire de la sécurité alimentaire et du combat contre la faim (MESA) et le Secrétariat général du programme *Bolsa Família*, celui-ci étant taché directement à la Présidence de la République. En mai de la même année, avec l'institution de la structure organisationnelle du nouveau Ministère, il y a eu le rassemblement des attributions de ces trois organismes.

La mise en oeuvre décentralisée des programmes du MDS suppose leur articulation, voire leur intégration, au niveau de la famille, de la communauté, et du territoire. Cela veut dire que la gestion et la mise en oeuvre des programmes est fonction de la coordination non seulement entre les divers secteurs à l'intérieur d'un niveau donné du gouvernement, mais aussi entre ses différents niveaux – Union (gouvernement fédéral), états et communes.

Le contexte organisationnel

Le MDS devient alors responsable des politiques au plan national de développement social, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'assistance sociale, et du revenu de la citoyenneté, par le truchement des secrétariats, issus des anciens organismes, chargés de leur mise en oeuvre: Secrétariat national de la sécurité alimentaire (SESAN); Secrétariat national de l'assistance sociale (SNAS); Secrétariat national du revenu de la citoyenneté (SENARC). Deux autres secrétariats ont été créés visant le développement des activités de maintenance: Secrétariat de l'articulation institutionnelle et des partenariats (SAIP) et Secrétariat d'évaluation et de gestion de l'information (SAGI).

Il revient au SAGI, les fonctions d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes de développement social du MDS, ce qui a signifié une innovation au plan de la gestion publique au Brésil, étant donné que jusqu'alors aucun ministère ne comportait un secrétariat dont le seul but est celui d'être placé horizontalement par rapport aux secrétariats chargés de la mise en oeuvre des politiques, et non pas verticalement, comme il arrive habituellement aux unités d'évaluation et de suivi.⁸

8. La proposition d'un tel secrétariat avait été présentée en 2003 par l'ancien Secrétaire général de l'ex-Ministère de l'assistance sociale (MAS), M. Ricardo Henriques, qui n'a pas réussi à surmonter les résistances survenues au sein du MAS pour le mettre en place. Avec l'incorporation du MAS au MDS, cette proposition a été relancée par Mme. Adriana Aranha, conseillère auprès du Ministre Patrus Ananias, qui lui a donné son total accord, en assurant les conditions pour sa mise en oeuvre.

La figure 1 présente les principaux programmes, projets et actions du MDS, dont la description sommaire se trouve dans l'annexe I^o; pour l'ensemble de leur contenu, voir le site: <www.mds.gov.br>.

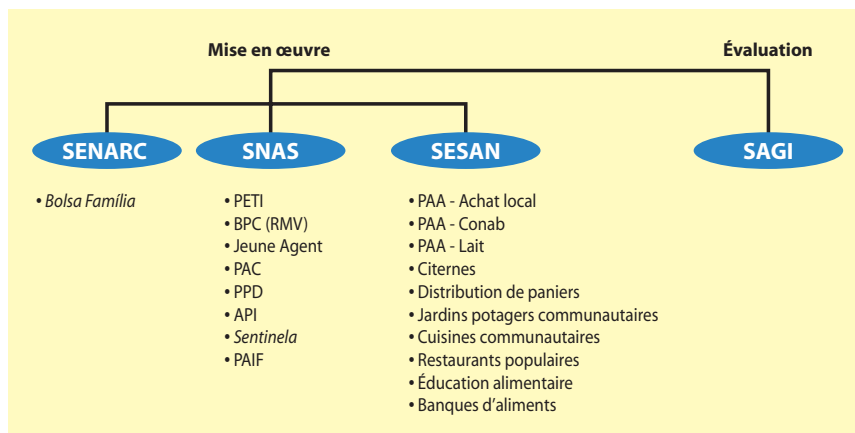


Figure 1: MDS - Mise en œuvre et évaluation/suivi des programmes

Les directeurs de la nouvelle unité d'évaluation et suivi du ministère nouvellement créé ont dû surmonter ce premier défi: comment – et par où – entamer l'organisation d'un système d'évaluation et de suivi concernant des programmes mis en place par d'autres secrétariats, qui se trouvaient eux-mêmes en voie de structuration ou de restructuration, à partir de ses anciennes fonctions? Le contexte présentait plusieurs aspects adverses, et d'autres favorables.

Par rapport aux premiers, tout d'abord, l'unification d'organisations distinctes a entraîné l'articulation de trajectoires organisationnelles distinctes, de différents domaines du savoir et de diverses pratiques, ayant chacun sa propre vision du monde, ses propres modes d'agir ainsi que des solutions pour la conduite de ses activités et pour la résolution des problèmes. Ensuite, dans les organisations antérieures, il n'y avait aucune

9. Il y a une certaine superposition entre les termes "programmes", "projets" et "actions", qui exprime l'histoire même de la formulation d'un programme: ayant pu être proposé avec certains objectifs et visant un certain but, il finit par subir des modifications au fil du temps. Ce qui est appelé habituellement de "programme" au MDS – terminologie maintenue dans ce texte – reçoit souvent la dénomination "officielle" de "projet" ou d'"action". En outre, plusieurs programmes, projets et actions font généralement partie de programmes dont le contenu est beaucoup plus ample, et apparaissent sous une autre désignation, dans le cadre du Plan Pluriannuel - PPA - 2004-2007.



culture concernant l'évaluation, c'est-à-dire un ensemble de pratiques et des croyances pour légitimer l'évaluation en tant que partie intégrante de la gestion de programmes et de politiques publiques. Bien au contraire, il n'y avait qu'une totale méconnaissance non seulement par rapport au sens, mais aussi à la fonction même d'évaluation et suivi. Au Brésil, l'intégration de cette fonction à la planification et à la gestion gouvernementale en engageant une conception d'administration publique transparente et tournée vers l'obtention de résultats ne s'est pas encore institutionnalisée en tant que pratique "normale"¹⁰, c'est-à-dire incorporée à la vision du monde d'une communauté donnée, en l'occurrence les gestionnaires et les dirigeants gouvernementaux, ainsi que l'ensemble des acteurs engagés dans des politiques et des programmes spécifiques.

Outre la méconnaissance, on a trouvé aussi une certaine résistance au changement proposé. D'après une remarque de Wildawsky il y a déjà quelques années, les organisations refusent d'être évaluées (1979). Étant donné le brouillage existant entre l'évaluation, d'une part, et la surveillance et le contrôle, d'autre part, les agents ont opposé une certaine résistance par rapport au rôle du SAGI. L'évaluation non plus n'était pas perçue comme un "besoin" et encore moins comme une priorité, puisque pour les responsables des programmes le but majeur c'était celui de parachever leurs objectifs dans le temps imparti, malgré les circonstances adverses qu'eux-mêmes rencontraient. À cela, et considérant que le temps du politique ne rejoint pas le temps de la production des connaissances, il faut rajouter qu'on a très fréquemment identifié l'idée de recherche à une activité "académique", au lieu de la considérer comme une pratique visant la production du savoir qui en adoptant des procédés méthodologiquement appropriés peut demander beaucoup plus de temps pour son accomplissement.

Il a fallu de la part du SAGI mener alors une politique pour faire voir aux gestionnaires – ses clients à l'intérieur du MDS – que les informations produites par le suivi et par l'évaluation rendaient possible non seulement une meilleure efficacité des programmes, mais aussi vérifier si les résultats

10. Ici, le mot "normal" est employé dans le sens donné par Kuhn (1992) à l'idée de "science normale", qui tient en compte l'ensemble de valeurs, de pratiques, de procédés, de méthodes, enfin, d'une vision du monde caractéristique des pratiques et des discours admis comme légitimes et nécessaires à l'intérieur d'un paradigme scientifique en un moment historique donné.

escomptés avaient été atteints. Au fil du temps, le rôle du SAGI est devenu plus clair, finissant par être reconnu et légitimé par les autres secrétariats.

En 2005, ayant pour but le renforcement du processus d'institutionnalisation de la fonction évaluation et suivi, le Secrétariat général du MDS a créé un Groupe de travail, dont les membres étaient issus de l'ensemble des autres secrétariats, afin d'élaborer la politique de suivi et d'évaluation du MDS. Le projet de l'arrêté qui dès lors a guidé les activités d'évaluation et de suivi du MDS se trouve dans l'annexe II.

Dans ce même contexte, on a créé le Comité de gestion pour la technologie et l'information. Formé par des membres issus de tous les secrétariats, ce comité est responsable de la politique concernant l'information en établissant les règles et les modèles par rapport aux systèmes d'informations à caractère général et gestionnaire, aux technologies utilisées, à l'intégration des banques de données, ainsi qu'à l'infrastructure.

D'un autre côté, la construction de ce système ayant partie pratiquement du rien a présenté des aspects favorables. Outre l'innovation concernant le SAGI sur la scène gouvernementale, un pas en avant venait d'être franchi avec l'institution d'une façon systémique de tout un ensemble de pratiques qui jusqu'alors n'étaient mises en œuvre que d'une forme fragmentaire. Il n'y avait pas encore une recette déjà éprouvée, un "modèle déposé". Étant donné que le MDS était une structure nouvellement créée, n'ayant de procédés préétablis concernant le domaine de l'évaluation et du suivi qu'un arrêté désignant les attributions du secrétariat et de ses départements, il y a eu beaucoup d'espace laissé à l'initiative et à la créativité pour la définition des chemins à entreprendre, par le truchement d'un processus ayant entraîné à plusieurs reprises, il faut le reconnaître, aussi bien des réussites que des erreurs.

Un autre aspect favorable: la politique d'embauche du personnel définie par le SAGI a été entérinée sans aucune objection par les instances supérieures du MDS (Secrétariat général et Ministre). Les critères adoptés n'ont pris en compte que les mérites, ainsi que la formation et/ou l'expérience professionnelle des agents embauchés, soit pour des fonctions de direction, soit pour des affectations techniques et administratives. Les trois départements du SAGI – Gestion de l'information et des ressources

technologiques; Evaluation et suivi; Formation d'agents publics et sociaux – ont embauché des professionnels récemment diplômés, issus de différents domaines de pratiques et du savoir: sciences sociales et humaines, technologie de l'information, démographie, statistique, économie, diététique, assistance sociale, agronomie, etc. On a investi en compétence technique et en formation multidisciplinaire, rassemblant un cadre des techniciens et des administratifs composé de 50 personnes, dont 7 titulaires d'un doctorat et 12 d'un titre de master (voir annexe III pour la formation professionnelle et pour les diplômes du personnel en mai de 2006).¹¹

Les ressources pour boucler les dépenses du SAGI sont originaires aussi bien du Trésor public que des emprunts à la Banque mondiale (BIRD) et à la Banque interaméricaine de développement (BID). Une partie des ressources du Trésor, c'est-à-dire du budget national alloué annuellement au MDS et approuvé par le Congrès national, a été utilisée pour l'exécution des projets de coopération avec des organismes multilatéraux, tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).¹²

En l'occurrence, le MDS ne disposant pas d'un cadre de personnel propre, outre les fonctionnaires hérités des structures antérieures, ou alors, réquisitionnés d'autres organes publics, ainsi que des "experts en politique

11. Une partie de l'équipe était assez jeune, quelques-uns de ses membres avaient reçus récemment leurs diplômes, tandis que d'autres préparent encore leur master. Cette situation, outre le manque d'une tradition dans le domaine de l'évaluation et du suivi concernant les programmes sociaux dans le secteur public a mis en évidence le besoin d'un recyclage pour l'équipe. Tout au long de ces deux années d'existence du MDS, le SAGI a investi dans la formation de son personnel en assurant le financement de la participation de ses membres dans différents cours – en territoire national, voire à l'étranger – sur l'évaluation de politiques et de programmes sociaux. En outre, le SAGI lui-même a financé la réalisation du cours de Perfectionnement en évaluation des programmes sociaux, en partenariat avec d'autres institutions et universités. Il a aussi encouragé la participation de spécialistes dans des séminaires et congrès, au plan national et international.
12. Devant le manque d'infrastructure, ainsi que de ressources humaines qualifiées dans les organes ministériels, outre les difficultés découlant de la lourdeur même de la machine administrative publique, l'exécution de projets par l'intermédiaire d'agences multilatérales est devenue une pratique systématique utilisée par les organes gouvernementaux les plus dynamiques pour rendre viable avec le plus de souplesse l'application des ressources, y compris pour l'embauche de personnel qualifié pour le développement de projets.

publique et en gestion gouvernementale"¹³ incorporés, cette coopération là est devenue cruciale pour rendre effective la mise en oeuvre de ses politiques, y compris celle concernant l'évaluation et le suivi.

D'un point de vue des dépenses engagées par le Secrétariat d'évaluation et de gestion de l'information, en tenant compte du fait que cette unité a été créée pratiquement à partir de rien, il y a eu pendant ces deux années d'activités un investissement des ressources suivantes: par rapport au personnel, dont fonctionnaires, sous-traitants, consultants nationaux et internationaux dans l'exercice de différentes fonctions – environ R\$ 3,8 millions (US\$ 1,7 millions), en y incluant le coût de leurs voyages et leurs frais de séjour. Concernant les équipements d'informatique, et sans prendre en considération le coût d'installation et de maintien du réseau, dont les frais sont assurés par le budget du ministère lui-même, et jusqu'en avril de 2006: environ R\$ 1 million (US\$ 440 mille) pour l'acquisition de serveurs, d'ordinateurs, d'imprimantes et de logiciels; et environ R\$ 400 mille (US\$ 176 mille) pour les cours de recyclage et d'entraînement. Depuis 2004, les recherches déjà sous contrat et en voie d'être commandées ont atteint une valeur supérieure à R\$ 35 millions (US\$ 15,9 millions), ce qui représente le pourcentage le plus élevé parmi nos investissements, qui s'élèvent à R\$ 40,6 millions (US\$ 18,4 millions); toutefois, ce montant ne correspond qu'à moins de 1% des ressources investies dans les programmes mis en oeuvre. L'annexe IV présente le montant des ressources investies en recherches et en programmes.

13. Ces fonctionnaires font partie d'une carrière créée en 1989 ayant pour but rendre professionnelle la fonction publique. Ils appartiennent au cadre de personnel du Ministère du plan, tout en étant disponibles pour exercer leurs fonctions dans n'importe quel organe de l'administration publique fédérale.

2. L'accord conceptuel et méthodologique

Compte tenu de la diversité des formations des membres de l'équipe du SAGI, et du manque d'expérience spécifique dans ce domaine, il a fallu définir une charpente conceptuelle sommaire et commune sur l'évaluation et le suivi. La bibliographie concernant ce sujet est assez vaste, comportant des concepts et des conceptions bien distincts. Cela suppose, au niveau du Secrétariat, une définition – et un consensus – sur ce qui devait être entendu par suivi et par évaluation et quel rôle ces fonctions-là devaient jouer en tant que partie intégrante du cycle de formulation et d'évaluation de politiques et de programmes de gouvernement. Ci-dessous, nous aborderons brièvement les définitions qui depuis lors ont été adoptées.

Le "suivi" consiste à accompagner d'une façon continue et quotidienne, de la part des gestionnaires et des gérants, le déroulement des programmes et des politiques sociales par rapport à l'accomplissement de leurs étapes et de leurs objectifs. Il s'agit d'une fonction inhérente à la gestion des programmes, devant être capable de procurer des informations sur un programme donné pour ses gestionnaires, en permettant l'adoption de mesures correctives en vue d'améliorer sa mise en œuvre. Il est réalisé par l'intermédiaire d'indicateurs produits régulièrement sur la base de différentes sources de données, qui fournissent aux gestionnaires des informations sur le déroulement des programmes, en permettant de mesurer l'accomplissement de leurs étapes et de leurs objectifs.

Le concept de "suivi" renferme une ambiguïté et peut se rapporter à deux processus distincts, tout en restant liés entre eux. D'un côté, en tant qu'accompagnement des programmes, il s'agit d'une activité se déroulant

à l'intérieur de l'organisation, un procédé "à distance"; de l'autre côté, l'acte de suivre se rapporte aussi à des procédés "sur place", des contrôles locaux, qui finissent par constituer un type d'enquête rapide, qualitative, moyennant laquelle les gestionnaires, les chercheurs ou d'autres agents peuvent vérifier aussi bien la façon dont se fait la mise en œuvre des programmes, et l'accomplissement de leurs objectifs, que le type de problèmes rencontrés entravant les actions, le processus et l'obtention des buts escomptés.

Un "indicateur", à son tour, est une valeur dont on s'en sert pour mesurer et suivre l'évolution d'un certain phénomène ou les résultats des processus sociaux. L'augmentation ou la diminution de cette valeur-là permet de vérifier les changements de condition dudit phénomène. Les indicateurs de suivi adoptés par le SAGI ont été regroupés dans les classes suivantes: "structure" – valeurs relatives à l'application des ressources approuvées d'après les objectifs fixés, à l'infrastructure etc.; "processus" – valeurs relatives aux étapes/rapports qui font partie de la mise en œuvre des programmes; et "résultats" – valeurs relatives à l'accomplissement des buts d'un programme donné.

Les indicateurs peuvent aussi être produits à partir des résultats obtenus par les recherches sur l'évaluation. Toutefois, ceux-ci n'acquiescent un sens effectif qu'après une deuxième enquête afin de comparer ces indicateurs dans le temps et s'il était possible les comparer avec d'autres indicateurs produits à partir d'autres banques de données; ou encore comment pouvaient-ils être interprétés à la lumière d'un objectif escompté. Les indicateurs d'évaluation expriment aussi certaines conditions relatives à la "structure", aux "processus" et aux "résultats", cette dernière catégorie englobant les indicateurs d'"impacts" et d'"effets", en accord avec les dimensions de l'étude à partir de laquelle ils ont été produits. Les études d'évaluation peuvent avoir comme objet les dimensions suivantes (Draibe, 2001):

- a) *Processus*: études sur les points qui favorisent ou rendent difficiles les processus de mise en œuvre de la politique ou du programme, y compris leur esquisse, ainsi que leurs dimensions organisationnelles et institutionnelles.
- b) *Résultats qui englobent*:
 - *performance*: les "produits" du programme, tels que définis dans ses buts.

- *impact*: changements de la situation des bénéficiaires, à la suite de la mise en œuvre du programme. Par le truchement d'esquisses quasi-expérimentaux, les évaluations d'impact cherchent à comparer deux groupes similaires de la population, en mesurant les différences observées entre eux, découlant de l'exposition et de la non exposition à un programme donné.
- *effets*: d'autres résultats du programme, sociaux ou institutionnels, escomptés ou pas, qui finissent par se produire en raison de la mise en œuvre du programme.

L'évaluation doit être réalisée par l'intermédiaire d'études spécifiques qui cherchent à analyser certains aspects, tels que signifié, efficience, effectivité, résultats, impacts ou durabilité des programmes et des politiques, en tenant compte de ce qui avait été défini par rapport à leurs objectifs. Son but est celui d'améliorer les activités en cours et de fournir des éléments pour la planification, pour la programmation et pour la prise de décisions dans l'avenir.

En général, les évaluations sont effectuées par des institutions en sous-traitance, moyennant des enquêtes qui cherchent à répondre à des questions spécifiques, à proposer des mesures de correction et à guider les décideurs, les gestionnaires et l'ensemble des acteurs engagés dans le processus de formulation et de mise en oeuvre des politiques et des programmes. Son objectif peut être celui d'améliorer la qualité des processus de mise en oeuvre ou d'obtenir des résultats.

Selon les objectifs et l'objet de l'évaluation, les études peuvent se servir de différentes méthodologies et se rapporter à des domaines distincts du savoir. Une bonne pratique dans le domaine de l'évaluation concernant les politiques et les programmes sociaux c'est l'élaboration d'études interdisciplinaires et qui arrivent à combiner des méthodologies quantitatives et qualitatives, afin qu'il soit possible de mettre en relation les différentes dimensions d'un programme ou d'une politique. Mais, par des raisons diverses, cette démarche n'est pas toujours viable ni applicable.

Quand on pense aux avantages et aux inconvénients des esquisses et des méthodes visant la sous-traitance de recherches, d'un point de vue de la gestion publique, il existe au moins quatre éléments d'une équation, qui doivent être pondérés: 1) les objectifs de la recherche, ou ce qui on



cherche à savoir sur le programme; 2) les ressources financières disponibles; 3) les sources de données disponibles; et 4) le délai que l'on se fixe pour la présentation des résultats.

Le choix de l'esquisse et par là, des méthodes, va dépendre des questions auxquelles on veut répondre, des ressources et des sources de données disponibles, ainsi que du délai que l'on se fixe pour la présentation des résultats. Plus la portée, la représentativité, la combinaison de méthodes, le nombre de couches d'un échantillon est important, et plus longue et coûteuse est la recherche.

Les évaluations d'impact, effectuées par l'intermédiaire de schémas quasi-expérimentaux, qui cherchent à établir des rapports de causalité, utilisent des méthodes quantitatives de saisie de données en adoptant des modèles statistiques et économétriques pour les analyser. Ces esquisses possèdent une légitimité assez élevée au sein de la communauté internationale d'évaluation et permettent la réalisation d'études d'une portée plus vaste, à partir de grands échantillons de population. Cependant, il s'agit de recherches plus coûteuses et prenant beaucoup plus de temps avant de produire des résultats pour les décideurs.

Dans une perspective "pragmatique", c'est-à-dire tournée vers la résolution de problèmes, l'évaluation est un outil crucial pour améliorer un programme donné. C'est bien le cas des évaluations de processus, ou alors d'efficacité. Aussi bien par des études de processus que d'efficacité, les esquisses et les méthodes s'adaptent au contexte et au problème qui est l'objet même de la recherche, ainsi qu'à l'ampleur de cette dernière, le plus souvent par la combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives: des *surveys* avec questionnaires fermés, des interviews en partie structurées, et en partie ouvertes, de l'observation, et encore d'autres moyens. L'avantage de ces études c'est qu'elles peuvent être élaborées d'une façon plus rapide, en fournissant des résultats et des informations utiles aux gestionnaires et aux gérants, plus directement tournés vers des situations dans un contexte bien précis.

D'un autre côté, certains types d'études entrepris par le SAGI ne remplissent pas directement la fonction d'évaluation, mais plutôt celle de produire des informations pour la planification et la programmation des politiques propres. C'est le cas, par exemple, du prélèvement sur les bénéficiaires du Programme d'éradication du travail infantile (PETI). Étant

donné que le secrétariat responsable de ce programme, SNAS, n'avait à sa disposition que des données relatives aux ressources versées aux communes, sans aucun renseignement concernant le public-cible, on a réalisé un prélèvement auprès des communes, qui ont alors fourni des données moyennant lesquelles on a pu esquisser le profil des bénéficiaires et dégager des renseignements plus fiables pour la gestion de ce programme.

Un autre exemple: les deux recherches effectuées en partenariat avec l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), sur le réseau de l'assistance sociale au Brésil ayant pour but fournir des renseignements en vue des investissements et de la planification pour la mise en œuvre et la gestion du Système unique d'assistance sociale (SUAS). La première s'est occupée du repérage de l'ensemble de la structure publique concernant l'organisation de la politique (associations, conseils, institutions), ainsi que de la prestation de services au niveau des communes brésiliennes; et la deuxième s'est penchée sur le réseau de l'assistance assurée par le secteur privé, en récoltant des informations sur les équipements mis à disposition des bénéficiaires, sur les types de services rendus et sur les ressources humaines disponibles.

Certaines études évaluant pour la première fois un phénomène donné, dont les résultats constituent depuis lors une ligne de base pouvant être suivie moyennant la reprise de la recherche postérieurement, permettent de vérifier si le phénomène en question a pu subir une quelconque modification. C'est bien le cas du Supplément sur la sécurité alimentaire – soit une enquête sur les perceptions de la population par rapport aux conditions d'accès à une alimentation suffisante et de qualité, dont les données avaient été collectées par l'IBGE, auprès de l'Enquête nationale par domicile échantillonnage (PNAD)– 2004. Considérant que cette recherche a été menée pour la première fois au Brésil, son éventuelle reprise permettra l'accompagnement, au fil du temps, de ces conditions. Une autre étude, réalisée aussi en partenariat avec l'IBGE, c'est le Supplément de la PNAD - 2006 sur le Travail infantile, lequel permettra de suivre l'évolution de ce phénomène, ayant été déjà évalué en 2001 par une méthodologie similaire.

Les études d'évaluation sont toujours des recherches appliquées, dont les résultats constituent tout à la fois un instrument d'amélioration de la gestion et de *l'accountability* de la politique, en permettant que les résultats des investissements publics soient jugés à partir d'évidences empiriques.

3. Le système d'évaluation et de suivi

Le système d'évaluation et de suivi développé par le SAGI est composé par deux sous-systèmes: celui de suivi et celui d'évaluation. Ces deux sous-systèmes, tout en restant liés, sont indépendants et organisés à partir des procédés, des méthodologies et des logiciels distincts. Un système d'évaluation et de suivi est autre chose qu'un système d'information concernant la gestion, quoique ses données constituent une source pour sa structuration. Ci-dessous, nous décrivons les composants et la méthodologie de construction des deux sous-systèmes.

Le sous-système de suivi

L'un des buts de la construction du système de suivi des programmes du MDS a été celui de l'institution d'un processus continu d'accompagnement de la mise en œuvre des programmes par rapport aux objectifs escomptés, où les résultats peuvent être mesurés par l'intermédiaire d'indicateurs produits régulièrement à partir de différentes sources de données et rendus disponibles *on line*.

L'une des caractéristiques du système de suivi c'est sa haute complexité et sa portée. Avant son élaboration, il a fallu établir une série de définitions concernant les procédés de collecte et les sources utilisées. Le montage du système a demandé la structuration d'une banque de données, la construction d'indicateurs des programmes et le développement de logiciels pour le traitement de l'information, comme il sera exposé plus bas.

Structuration d'une base de données

La principale matière-première d'un système de suivi concernant des programmes sociaux ce sont les données prélevées sur la mise en œuvre de ces programmes. En ce qui concerne le MDS, ces données ne sont produites qu'au niveau de ses différents départements et secrétariats, mais aussi au niveau d'autres ministères, des mairies, des organes localisés dans les différentes entités fédératives (états et communes), ainsi qu'au niveau des associations de la société civile.

Lors de la création du SAGI, l'on s'est rendu compte tout de suite que les données n'étaient pas intégrées. Il a fallu réaliser un prélèvement aussi bien des programmes sociaux en cours, originaires d'autres ministères ou déjà sous la gestion du récemment créé MDS, que des systèmes d'information servant de support technologique à ces programmes-là. Cette opération nous a demandé d'entreprendre un chemin de défrichage et de quête en vue de repérer avec précision tout l'ensemble de la structure de données disponibles de ces programmes, ainsi que les flux assurés par le MDS concernant ces données-là.

Le premier pas franchi pour la réalisation de ce prélèvement a consisté à vérifier l'existence et la localisation des données disponibles. Ainsi l'on a repéré aussi bien les responsables pour leur production dans d'autres secrétariats du MDS que les organes producteurs/gestionnaires des données, outre leurs flux et leurs principaux usagers.

Développement des logiciels

Le deuxième pas a consisté à faire un prélèvement des logiciels et des systèmes d'information existants au sein du MDS, en prenant comme repère une matrice à quatre dimensions: structure, système, organes d'entrée et de sortie des données. Suite à cette opération, l'on a repéré 12 systèmes d'information différents à l'intérieur du MDS, dont le Cadastre unique des programmes sociaux (CadÚnico); le Système d'information d'accompagnement du déroulement et de l'application des ressources concernant les actions de l'assistance sociale (SIAFAS-Web), concernant les programmes d'action suivie de l'assistance sociale; et le Système de révision de l'évaluation sociale du bénéfice concernant la prestation continue (REVAS-BPC-LOAS), qui se rapporte aux bénéficiaires accordés aux personnes âgées et aux handicapés de bas revenu, outre les tableaux de versements et de transferts de ressources.

Étant donné que tous ces systèmes avaient été produits au sein de structures administratives distinctes ayant des objectifs différents, ce prélèvement a mis en évidence qu'il y avait entre eux une variation assez importante par rapport au nombre et au type de variables, à leur portée, à leur but et à leur niveau de maturation. Par exemple, alors que le REVAS BPC-LOAS et le CadÚnico saisissent leurs données d'une façon décentralisée ayant pour but le transfert de revenu, faisant état du registre de millions de bénéficiaires, certains systèmes développés au sein de l'ancien MESA (Ministère extraordinaire de la sécurité alimentaire) n'étaient que des logiciels de gestion renfermant un cumul d'informations pour l'usage à l'intérieur de l'institution elle-même (Britto *et. al.*, 2004).

Hormis les systèmes issus de l'ancien MESA dont la portée était en général plus faible, les principaux systèmes rencontrés au sein du MDS avaient été conçus, ou étaient localisés, dans d'autres organisations. Le SIAFAS-Web, par exemple, avait été esquissé par la Fondation Getúlio Vargas (FGV), comme étant une partie du projet inachevé de la construction de Réseau articulé d'informations concernant l'assistance sociale; actuellement, il se trouve dans le domaine de Office de technologie et d'informations de la prévoyance sociale (DATAPREV). De l'autre côté, la gestion du CadÚnico, de la Feuille de paye du programme *Bolsa Família* et du REVAS BPC-LOAS est fonction d'organes autres que le MDS: le CadÚnico est géré par la Caisse d'épargne fédérale (CEF); et le REVAS BPC-LOAS géré par le DATAPREV, selon la démonstration de la figure ci-dessous.

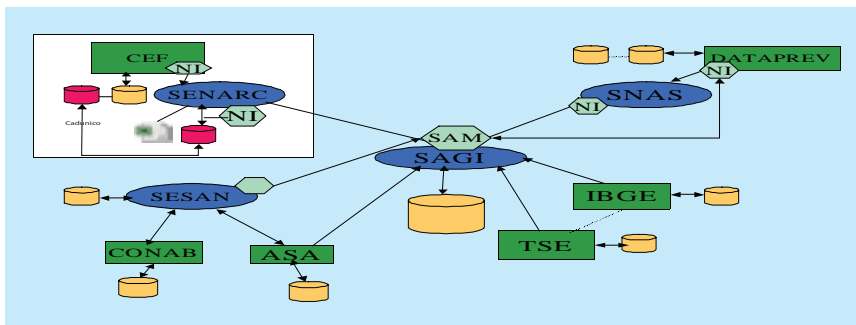


Figure 2: Fonds de données du MDS côté organisationnel



Dans la figure 2, nous présentons le paysage actuel du fonctionnement du système d'évaluation et de suivi pris en charge par le SAGI. Le fonctionnement de ce système va de pair avec la mise en œuvre décentralisée des programmes sociaux. Les données peuvent être obtenues de deux façons: la première, au niveau local, par les communes, chargées de les envoyer directement et périodiquement aux secrétariats fédéraux, responsables de la gestion des programmes. Et la deuxième façon passe par les agences opératrices ou partenaires, tels que la CEF, DATAPREV, Compagnie nationale d'approvisionnement (CONAB) et l'Articulation du semi-aride (ASA) qui sont responsables de la collecte de données, y compris celles saisies auprès des mairies et des états.

Les secrétariats responsables des programmes concentrent la réception des données par l'intermédiaire de systèmes et d'informations concernant la gestion, qui se trouvent déjà à leur disposition: aussi bien le SENARC (Transfert de revenu), le SNAS (Assistance sociale) que le SESAN (Sécurité alimentaire et nutritionnelle) sont les principales sources de données saisies par le SAM. Ces secrétariats remettent les données au SAGI, responsable de la construction des indicateurs des programmes et de la gestion de l'information; en outre, le SAGI a accès direct aux informations produites par d'autres institutions, tels que l'IBGE et Tribunal supérieur électoral (TSE).

Étant donné la petite taille de la plupart des 5564 communes du Brésil, ayant par là une capacité administrative et de gestion limitée, il est possible de rencontrer des centaines de paysages technologiques, suivant la capacité de chacune de ces communes. La plupart des mairies n'ont pas accès à l'internet à haut débit, ce qui entraîne la quête de différentes solutions technologiques afin de satisfaire les spécificités institutionnelles des communes et des états. Par conséquent, la collecte et la saisie des données destinées aux systèmes de la gestion propres à suivre les programmes exigent des solutions beaucoup plus individualisées pour accueillir, dans les plus brefs délais, les demandes de chaque commune.

Construction des indicateurs

La construction des indicateurs de suivi et d'évaluation concernant les politiques et les programmes de développement social est élaborée à partir de la collecte de données primaires sur les programmes dans les différentes sphères où la politique est agissante, à savoir: organes municipaux, organismes

de chaque Etat et fédéraux, serviteurs de services gouvernementaux et non gouvernementaux, instances de contrôle social etc. Le fait que les données primaires soient originaires de sources si diverses et sur lesquelles le SAGI, voire le MDS, n'ont souvent aucun type d'emprise est devenu l'un des nœuds critiques de la production d'indicateurs fiables, soit l'une des conditions pour que le suivi et l'évaluation puissent être assurés d'une façon effective.

La définition d'indicateurs exige beaucoup de clarté sur les objectifs et sur la logique de chaque programme. Il est toujours possible de calculer un plus grand nombre d'indicateurs, lesquels n'arrivent pas toujours à exprimer les phénomènes ou les conditions les plus significatives pour le programme. Les données doivent aussi être produites avec une périodicité et une intégration bien définies pour que les indicateurs puissent être comparés. Les indicateurs du système d'évaluation et de suivi ont été définis à partir des attributs suivants:

- a) validité: capacité par laquelle l'indicateur mesure le phénomène que l'on prétend mesurer;
- b) fiabilité: qualité des données qui servent de base pour le calcul de l'indicateur;
- c) sensibilité: il doit être assez sensible pour saisir l'attribut qui est l'objet même de la saisie concernant les personnes ou les phénomènes;
- d) désagrégation: le niveau du territoire auquel se rapporte l'indicateur;
- e) périodicité: intervalle de temps où l'indicateur est mis à jour. Cela dépend, à son tour, de la périodicité avec laquelle la donnée brute est enregistrée dans la banque de données originale;

Il a fallu préparer une banque de données avec les variables sélectionnées en vue de la construction des indicateurs. On a alors entrepris un prélèvement des variables relatives aux programmes existants dans les banques/systèmes d'information du MDS, ainsi que sur la routine de réception des données primaires. Pour mener à bien ce prélèvement, un tableau a dû être rempli comportant les dimensions suivantes:

- a) niveau d'intégration territorial: niveau territorial auquel se rapporte la donnée - par exemple: commune, Etat, le Brésil dans son ensemble etc.
- b) unité de référence: unité à laquelle se rapporte la donnée - par ex.: bénéficiaire pris individuellement, famille etc.
- c) périodicité: intervalle de temps au cours duquel la donnée est



élaborée et insérée dans le système d'informations par ex.: mensuel, bimestriel, annuel.

d) source: système d'information à l'origine de la donnée reçue - par exemple, CadÚnico, PNAD de l'IBGE etc.

La construction des indicateurs a été élaborée à partir de ce prélèvement. Un autre tableau a été esquissé, comportant des cases pour le nom du programme, le nom de l'indicateur, la description, le niveau d'intégration, le classement, la périodicité avec laquelle la donnée est envoyée au système d'information, et la formule de calcul. On a commencé par les indicateurs les plus simples, c'est-à-dire, ceux qui pourraient être construits à partir des données existantes dans les systèmes d'information effectivement disponibles au SAGI.

Les indicateurs ont été enterinés par les secrétariats respectifs. Pour leur calcul, on a établi une stratégie de court, moyen et long termes, suivant les difficultés rencontrées pour l'obtention des données primaires. Les premiers indicateurs calculés ont été les plus évidents et les plus fondamentaux, c'est-à-dire ceux qui ont trait au déroulement et à l'application des ressources d'après les objectifs escomptés. La participation du Groupe de travail pour l'évaluation et le suivi dans ce processus a permis d'établir l'engagement selon lequel les secrétariats – détenteurs des données sur les programmes – remettraient au SAGI les données primaires avec une périodicité définie préalablement pour le calcul des indicateurs et pour l'entrée en fonctionnement du sous-système de suivi. La figure 3 présente le modèle du tableau des indicateurs.

Le calcul des indicateurs est fonction non seulement de la définition conceptuelle et de la formule retenue, mais aussi du traitement et de la programmation de données issues d'environ 40 banques, de plusieurs secrétariats et d'autres organes (CEF, DATAPREV etc.) ayant différents formats. Un travail d'uniformisation a été accompli, au cours duquel on n'a pas gardé que les variables nécessaires pour le calcul des indicateurs. L'unification de ces banques a été assez laborieuse, en raison du volume des données et par le fait que le format des variables obéissait à différents modèles.

Développement des logiciels

Le calcul des indicateurs exige l'utilisation de logiciels afin de collecter, de faire le traitement des données et de rendre disponibles les informations dans différents supports en accord avec le type de programme à être suivi. Deux logiciels pour le traitement de l'information ont été développés par le SAGI: Dictionnaire des variables et des indicateurs de programmes (DICI-VIP) et la Matrice d'information sociale (MI Sociale).

Dictionnaire des variables et des indicateurs de programmes

Le DICI-VIP est un logiciel accessible via internet; il emmagasine les informations des variables, des programmes et des indicateurs de tous les programmes du MDS. Moyennant ces informations, il devient possible de récupérer la mémoire des données manipulées par le Ministère, et utilisées pour le calcul des indicateurs de suivi et d'évaluation. Le DICI-VIP est composé de plusieurs dictionnaires:

Dictionnaire des variables

Ce dictionnaire renferme le cadastre des variables issues de plusieurs sources, y compris du Ministère lui-même. Quelques-unes des sources utilisées ce sont des formulaires, des questionnaires et des banques de données relatives aux programmes sociaux du MDS. Pour chaque variable du dictionnaire de variables, il y a une entrée d'information du type (numérique, alphabétique etc.); de la taille (nombre de caractères de la variable), et celle qui indique si les valeurs des variables sont discrètes ou continues, ainsi comme le sens de la variable pour qui s'en sert. Outre ces attributs, chaque variable a été classée selon les données atomiques et composées: pour les premières, il s'agit de données primaires qui ne peuvent être décomposées dans d'autres données, tandis que les deuxièmes représentent la composition structurée de plusieurs données.

Dictionnaire des indicateurs

Ce dictionnaire contient la description de la finalité et de l'emploi des indicateurs sociaux. Il emmagasine aussi les formules mathématiques composées à partir des variables du dictionnaire des variables.

Le système d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes sociaux: le cas du Ministère du développement social et du combat contre la faim au Brésil

Programme	Indicateur	Description	Désagrégation	Classement	Périodicité	Unité	Formule
Bolsa Família	Couverture du programme <i>Bolsa Família</i> d'après l'estimation de pauvreté.	Exprime l'étendue du Programme <i>Bolsa Família</i> dans une région géographique, selon la périodicité et le niveau de désagrégation, ayant pour base l'estimation de la quantité de familles dont le revenu <i>per capita</i> ne dépasse pas R\$ 100,00.	Brésil/Région/ Mésorégion/ Microrégion/Etat/ Commune	Résultat	Mensuel	Pourcentage	10019 – (Quantité de familles touchant le bénéficiaire <i>Bolsa Família</i> divisée par la quantité de familles ayant un revenu familial <i>per capita</i> qui ne dépasse pas R\$ 100,00) multipliée par 100 (cent) pendant la période et désagrégation de référence.
Bolsa Família	Pourcentage atteint d'après le but escompté par rapport à l'immatriculation dans le programme <i>Bolsa Família</i> .	Exprime le rapport entre le nombre de familles immatriculées dans le <i>CadÚnico</i> ayant un revenu familial <i>per capita</i> égal ou inférieur à R\$ 100,00 et l'estimation du nombre de familles ayant un revenu familial <i>per capita</i> qui ne dépasse pas R\$ 100,00.	Brésil/Région/ Mésorégion/ Microrégion/Etat/ Commune	Processus	Mensuel	Pourcentage	10016 – (Quantité de familles immatriculées dans le cadastre ayant un revenu familial <i>per capita</i> égal ou inférieur à R\$ 100,00 divisée par l'estimation du nombre de familles ayant un revenu familial <i>per capita</i> qui ne dépasse pas R\$ 100,00) multipliée par 100 (cent).
Construction de citernes	Nombre de citernes construites dans chaque commune inscrite dans le programme.	Exprime le nombre de citernes construites dans la commune inscrite dans le programme.	Brésil/Etat/Commune	Résultat	Annuel	Unités	10020 – Quantité de citernes construites.
Construction de citernes	Ressources en moyenne versées par citerne.	Exprime le coût moyen (R\$) de la construction d'une citerne.	Brésil/Région/ Mésorégion/ Microrégion/Etat/ Commune	Structure	Mensuel	Reais	10119 – Montant total versé pour la construction de citernes divisé par la quantité de citernes construites.

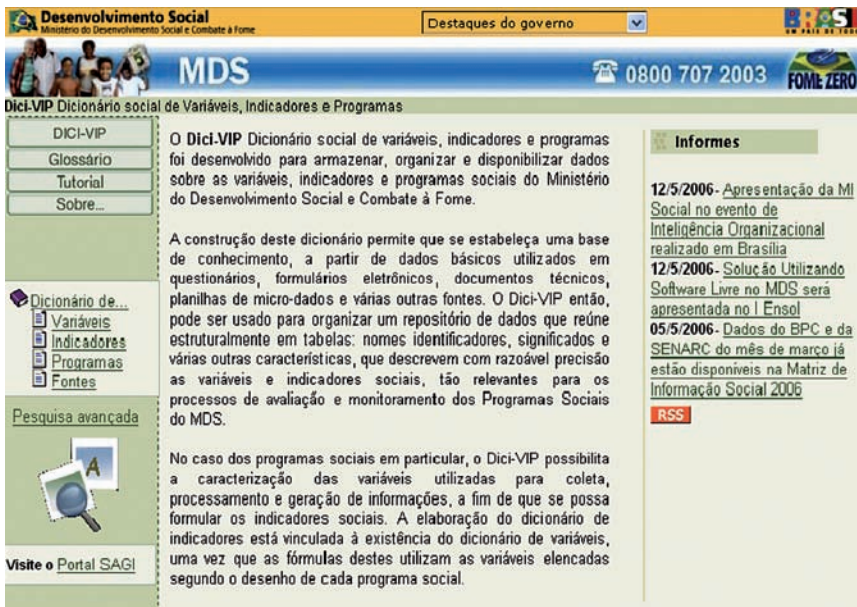
Figure 3: Tableau des indicateurs

Dictionnaire des programmes

Ce dictionnaire comporte le cadastre des programmes du MDS. Chaque programme y est décrit par plusieurs attributs, tels que le nom, la description, le public-cible, les dates significatives, et encore d'autres renseignements.

Dictionnaire des sources

Ce dictionnaire présente la liste des sources de toutes les informations fournies par les dictionnaires des variables et des indicateurs. N'importe quelle source dont les données aient été utilisées pour n'importe quel programme social est emmagasinée dans ce dictionnaire, comportant encore des systèmes d'informations et des formulaires électroniques.



Desenvolvimento Social
Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome

Destaques do governo

MDS
0800 707 2003
FOME ZERO

DICI-VIP Dicionário social de Variáveis, Indicadores e Programas

DICI-VIP
Glossário
Tutorial
Sobre...

O DICI-VIP Dicionário social de variáveis, indicadores e programas foi desenvolvido para armazenar, organizar e disponibilizar dados sobre as variáveis, indicadores e programas sociais do Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome.

A construção deste dicionário permite que se estabeleça uma base de conhecimento, a partir de dados básicos utilizados em questionários, formulários eletrônicos, documentos técnicos, planilhas de micro-dados e várias outras fontes. O DICI-VIP então, pode ser usado para organizar um repositório de dados que reúne estruturalmente em tabelas: nomes identificadores, significados e várias outras características, que descrevem com razoável precisão as variáveis e indicadores sociais, tão relevantes para os processos de avaliação e monitoramento dos Programas Sociais do MDS.

No caso dos programas sociais em particular, o DICI-VIP possibilita a caracterização das variáveis utilizadas para coleta, processamento e geração de informações, a fim de que se possa formular os indicadores sociais. A elaboração do dicionário de indicadores está vinculada à existência do dicionário de variáveis, uma vez que as fórmulas destes utilizam as variáveis elencadas segundo o desenho de cada programa social.

Informes

12/5/2006 - [Apresentação da MI Social no evento de Inteligência Organizacional realizado em Brasília](#)

12/5/2006 - [Solução Utilizando Software Livre no MDS será apresentada no I Ensol](#)

05/5/2006 - [Dados do BPC e da SENARC do mês de março já estão disponíveis na Matriz de Informação Social 2006](#)

RSS

Dicionário de...
Variáveis
Indicadores
Programas
Fontes

Pesquisa avançada

Visite o Portal SAGI

Figure 4: Logiciel DICI-VIP

La figure 4 ci-dessus montre la page principale de ce logiciel. Outre les quatre dictionnaires, il possède un glossaire et un guide d'instructions. Sur le côté, on trouve des nouvelles sur son évolution, ainsi que des informations d'intérêt pour le Secrétariat et pour le Ministère.

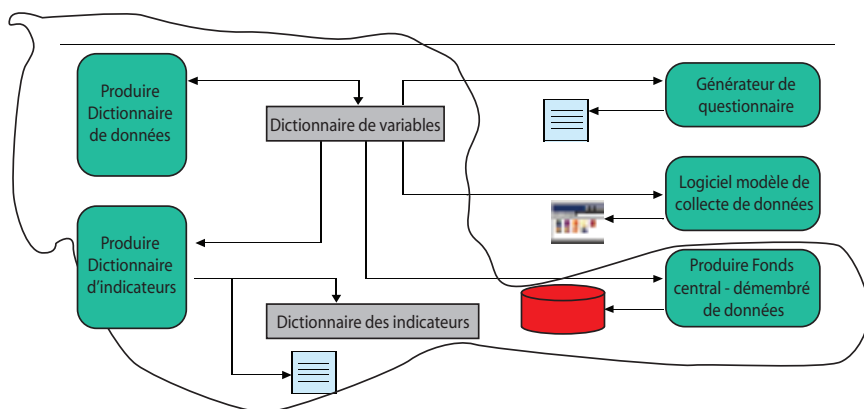


Figure 5: Logiciels de suivi et d'évaluation

La figure 5 présente l'architecture des sous-systèmes qui soutient les quatre dictionnaires créés pour orienter l'utilisation des dictionnaires par des outils de production de questionnaires, de collecte et d'exportation de données. Faire attention au fait que la construction du dictionnaire des indicateurs est attachée au dictionnaire des variables. En outre, le dictionnaire peut être utilisé pour définir l'organisation de base d'un fonds centralisé ou démembré de données: il fournit la structure des tableaux, en s'appropriant des noms et des caractéristiques de chaque élément des données (variables et indicateurs).

En ce qui concerne les programmes sociaux, en particulier, le dictionnaire de données permet de caractériser les variables utilisées pour la collecte et le traitement des données, ainsi que pour la production d'informations et pour la formulation d'indicateurs. Et pour cela, on suppose tout un ensemble de variables rattachées par une formule, calculée selon la logique de chaque indicateur.

Matrice d'information sociale (MI sociale)

La MI Sociale est un logiciel qui rend disponible des informations sous la forme d'indicateurs, visualisés en fonction du territoire, ayant pour but fournir la portée des programmes sociaux. Il peut aussi assurer l'opération contraire: trouver les territoires où un programme donné est en cours.

Les informations sociales peuvent être visualisées dans plusieurs niveaux de désagrégation, y compris au niveau des Etats, des microrégions, des communes et des territoires spéciaux. On peut trouver, par exemple, des données relatives à la population rurale et urbaine, les textes de la Constitution, ainsi que des données socio-économiques de l'ensemble des territoires.

Le logiciel MI sociale est intégré avec celui du DICI-VIP. Les indicateurs sociaux disponibles dans le MI Sociale sont dérivés à partir des variables et des indicateurs des programmes emmagasinés dans le DICI-VIP. Les calculs sont effectués *on line* et reflètent une mise à jour fréquente concernant les données sociales.

Outre les indicateurs et les informations de base des programmes sociaux du MDS, ce logiciel rend disponible pour la consultation des renseignements démographiques et socio-économiques dans différents niveaux d'intégration territoriale. Les informations produites peuvent aussi être obtenues sur plusieurs formats: tableaux électroniques, rapports, figures, graphiques, cartes statistiques et thématiques, selon la démonstration des figures 5 et 6.

La figure 7 présente une carte de l'étendue du programme *Bolsa Família* sur l'ensemble des communes du Brésil. À son tour, la figure 6 illustre le suivi des ressources allouées à trois communes. Ces renseignements peuvent être obtenus en temps réel et les données proviennent des systèmes d'information rattachés à la gestion qui, à leur tour, les reçoivent des communes.



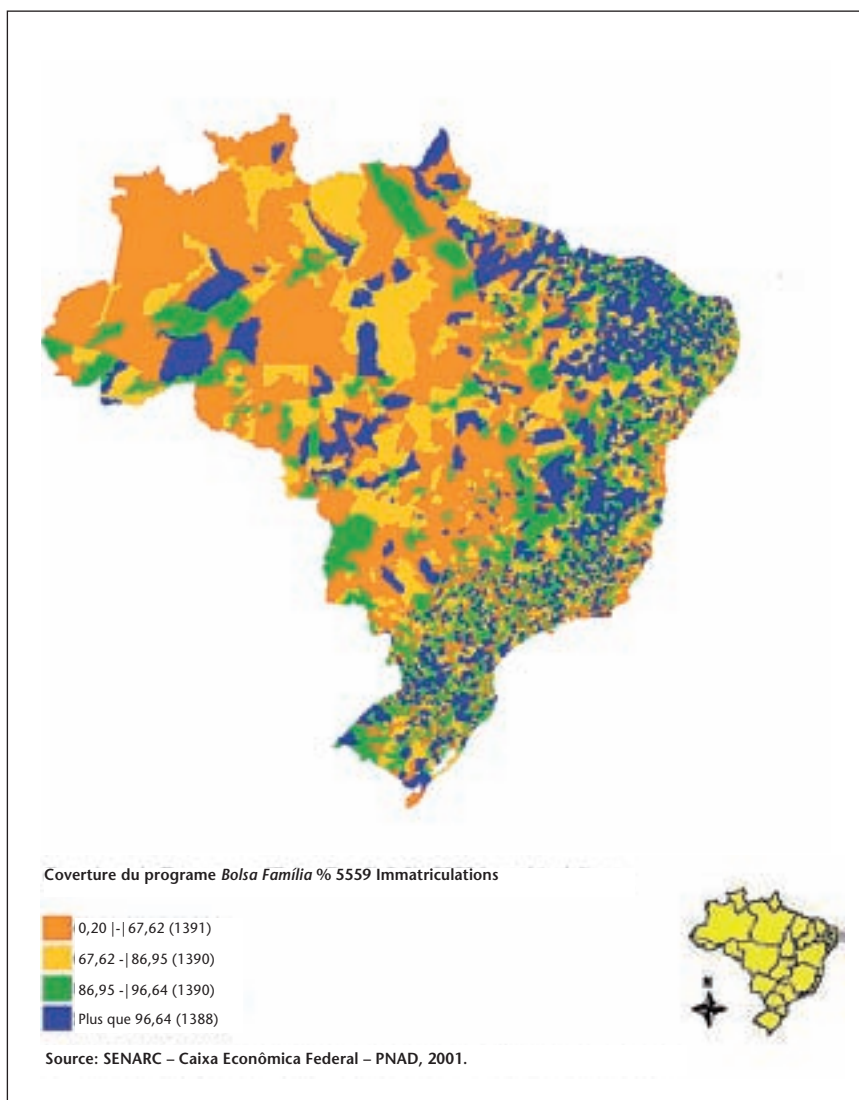


Figure 6: Matrice d'information sociale

Coverture du programme *Bolsa Família* dans les communes en mars 2006

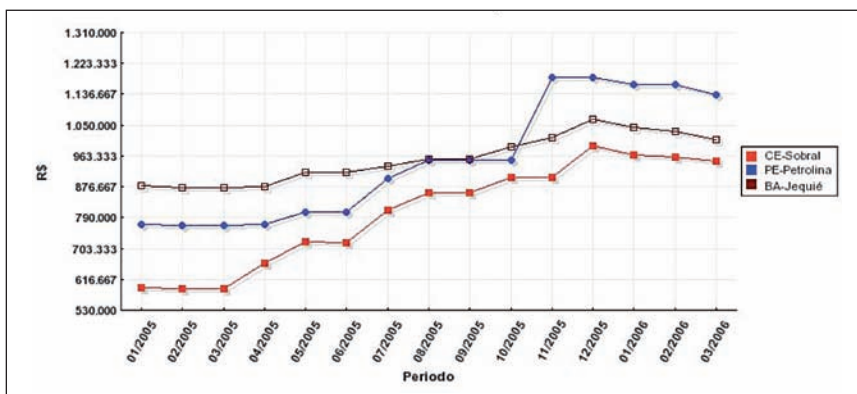


Figure 7: Bolsa Família – montante versé

Ces informations se trouvent à la disposition des cadres du Ministère afin de rendre transparente la gestion des politiques publiques, et pour favoriser la prise de décisions au sein du MDS.

Le sous-système d'évaluation

La décision sur les études à entreprendre est fonction de l'équation, déjà mentionnée, selon laquelle on doit pondérer ce qui l'on veut apprendre sur le programme, les ressources financières et les données disponibles, ainsi que le délai fixé pour la présentation des résultats. Étant donné l'existence de 21 programmes sous la gestion directe du MDS – outre un ensemble de plusieurs actions non-structurées sous le format de programme –, un premier critère utilisé pour décider "par où commencer" et le montant à investir dans les études s'est basé sur les ressources budgétaires affectées aux programmes; en général, les programmes ayant reçu des ressources plus importantes disposent par là même d'un montant plus élevé pour la recherche, selon la démonstration de l'annexe IV. La liste des recherches déjà engagées ou prévues est présentée dans l'annexe V.

Termes de référence

Ayant défini le programme à être évalué, on ouvre le débat, auprès d'un spécialiste du secrétariat en question, sur les aspects du programme devant être soumis à l'enquête. Ensuite, le SAGI élabore un Terme de référence (TOR): il s'agit d'un document utilisé par les organismes publics, nationaux et internationaux, pour établir les paramètres techniques, juridiques et administratifs visant les appel d'offres publics relatives à la sélection et à l'embauche des institutions pour la mise

en œuvre des recherches. Les paramètres techniques définissent les objectifs, la méthodologie, les étapes et le coût du projet. Les paramètres juridiques et administratifs, à leur tour, se rapportent aux exigences spécifiques émanant du MDS, qui doit prendre en compte la législation brésilienne, ou des organismes internationaux par rapport aux procédés de sélection et d'embauche. Parmi ces exigences, il faut relever la revendication de la part du MDS concernant la propriété des microdonnées, ainsi que le profil et l'expérience technique de l'équipe à engager. La version préliminaire du TOR est remise au spécialiste du secrétariat en question, pour sa validation définitive.

Ensuite, le TOR est envoyé à l'organe de coopération international chargé de la gestion des ressources affectées pour le projet. Après cette vérification par l'organe de coopération, le TOR est publié pour que les institutions intéressées puissent présenter leur candidature visant l'exécution de la recherche. Suite aux démarches du processus sélectif, y compris le jugement porté par une commission technique, on retient l'institution ayant présenté la meilleure proposition en termes de qualité technique et de coût.

Accompagnement des études

Tout au long de leurs étapes, ces études seront accompagnées par les spécialistes du SAGI. Malgré la définition par le TOR concernant la dimension du programme à être évaluée (mise en œuvre ou résultats) et de certains paramètres méthodologiques (échantillon représentatif au plan national ou par région), certains détails sur le plan, l'échantillon et les outils de collecte de données ayant été proposés, postérieurement, par l'institution engagée, devront être approuvés par le SAGI; en outre, l'accompagnement de leur mise en œuvre sera assurée par ses spécialistes.

Le plan et l'échantillon de la recherche seront définis en tenant compte des ressources financières, ainsi que des sources de données disponibles. La sélection des échantillons représentatifs, tirés au sort, est en fonction de l'existence de cadastres et de leur accessibilité. Cependant, il y a des cas où le MDS ne dispose pas du cadastre des bénéficiaires des programmes: par exemple, quand les ressources sont versées directement aux communes, chargées elles-mêmes du versement aux bénéficiaires. Ou bien, certains programmes sont exécutés par l'intermédiaire d'organismes autres que le MDS; cela fait que le droit d'accès à une partie des banques de données indispensables pour la recherche doit être négocié par le MDS avec ces organismes-là.

Ayant été défini l'échantillon, une proposition d'outil de collecte de données (questionnaire, contenu des interviews), basées sur les aspects abordés par la recherche, est élaborée par l'institution engagée et envoyée pour être débattue et approuvée par le SAGI. En général, la méthodologie de la recherche, y compris échantillonnage et les outils de collecte de données, constitue le premier produit en donnant droit à un déboursement partiel.

Lors de la collecte de données, un spécialiste du SAGI essayera de rendre au moins une visite au terrain, accompagné des chercheurs de l'institution engagée.¹⁴ Son but est celui d'accompagner l'évolution du travail de terrain, de comprendre le contexte local, et d'écouter les bénéficiaires, en tâchant de promouvoir l'apprentissage de l'équipe elle-même. Étant donné que le SAGI est une unité dont la fonction est celle de commander des recherches, le processus de travail de l'équipe se tient plutôt sur place, dans le "bureau". Différemment d'autres secrétariats, les spécialistes du SAGI n'ont que rarement l'occasion de connaître la mise en œuvre des programmes au niveau local. La démarche d'aller sur le terrain constitue un moment d'apprentissage pour l'équipe, puisque les techniciens peuvent participer, auprès de chercheurs plus expérimentés, de l'expérience du travail de terrain, ce qui d'ailleurs concourt à l'amélioration de leur capacité de suivre le déroulement de la recherche.

Résultats

La divulgation des résultats des recherches comprend les étapes suivantes: la remise du rapport final aux gestionnaires, la présentation des résultats au MDS, et leur publication en mettant aussi à disposition du public ses microdonnées. Étant approuvé le rapport final, les résultats deviennent la "propriété" des gestionnaires responsables du programme – après tout, ils sont les véritables clients du SAGI. Dans certains cas, les chercheurs se réunissent avec ces gestionnaires afin d'approfondir des questions soulevées par les rapports. Les données, les informations et les recommandations du rapport final sont, à leur tour, évaluées par les gestionnaires pour que soient prises les mesures convenables, surtout, quand il s'agit d'évaluations de procédés.

14. Il y a eu une exception, dans le cas de l'évaluation de l'impact du programme *Bolsa Família* et l'évaluation de sa mise en œuvre, réalisée dans les mêmes communes de l'évaluation d'impact. D'après ce qui a été convenu, pour assurer qu'aucune d'intervention de la part de la gestion du programme ne serait-faite, le MDS ne sera plus tenu au courant des communes où les recherches seront réalisées.

La présentation des résultats de la recherche par les chercheurs est adressée au personnel du MDS et à des invités intéressés par ce thème. Le texte sera diffusé aussi par plusieurs publications, tels que les Cahiers d'études de développement social et des livres, selon la démonstration de l'annexe VI. Ayant pour but rendre au grand public les résultats des évaluations, les publications prétendent aussi fournir des éléments pour le débat technique et politique sur les politiques et les programmes concernant le domaine du développement social.

La dernière étape est celle de rendre disponible au public les microdonnées, qui selon les normes contractuelles deviennent propriété du MDS. Quatre mois après la divulgation des résultats de la recherche, ces microdonnées – tout à fait anonymes – devront être à disposition du Consortium d'informations sociales¹⁵ (CIS). Considérant que ces microdonnées constituent une source importante pour les recherches, le fait de les mettre à disposition de la communauté scientifique rendra plus efficace tout à la fois l'utilisation des ressources publiques investies dans la recherche et la transparence, ainsi que l'*accountability* par rapport aux résultats de ces investissements. Le CIS, outre la description et la documentation des banques de données reçues, communique au donateur les transferts d'informations sollicitées, ce qui permet d'ailleurs l'évaluation de l'impact des études au sein de la communauté scientifique.

15. Le Consortium d'informations sociales est le résultat d'un projet du Noyau de soutien à la recherche sur la démocratisation et le développement l'Université de São Paulo (NADD-USP), en partenariat avec l'Association nationale de spécialisation et de recherche en sciences sociales (ANPOCS).

1 - Débat	2 - Texte de référence	3 - Contrat
SAGI/SC <ul style="list-style-type: none"> • Définition de l'évaluation à être réalisée • Importance de l'étude proposée 	SAGI/ SC <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du TOR par le SAGI • Révision du TOR par le SC 	Organe de coopération international <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du TOR • Contrat avec l'IE ayant présenté le meilleur projet
4 - Réunion/ Définitions importantes	5 - Accompagnement de la recherche	6 - Résultats/ recommandations
SAGI/SC/IE <ul style="list-style-type: none"> • Définition de questions importantes pour l'étude • Accessibilité des données nécessaires pour réaliser la recherche 	SAGI/IE <ul style="list-style-type: none"> • Développement des outils de recherche • Visites au terrain • Evaluation et approbation de rapports partiels et du rapport final 	SAGI/SC/IE <ul style="list-style-type: none"> • Recommandations de l'évaluation (IE) • Réunions avec les gestionnaires • Rétroaction vers les programmes
7 - Divulgarion des résultats	8 - Publications	9 - Accessibilité des microdonnées
SAGI/SC/IE <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du résultat final au MDS • Séminaires ouverts au grand public 	SAGI <ul style="list-style-type: none"> • Cahiers d'études • Rapports de recherche • Livres 	SAGI <ul style="list-style-type: none"> • Remise des fichiers contenant les microdonnées des recherches au CIS
<ul style="list-style-type: none"> • SAGI = Secrétariat d'évaluation et de gestion de l'information • SC = Secrétariat concerné • IE = Institution exécutive • CIS = Consortium d'informations sociales 		

Figure 8: Cycle d'évaluation

4. Considérations finales

Au Brésil, la création d'une unité horizontale à l'intérieur d'une structure ministérielle pour la fonction évaluation et suivi des politiques et des programmes concernant la protection et l'assistance sociale est quelque chose de tout à fait innovateur, dans plusieurs sens. L'incorporation de la fonction évaluation et suivi à la gestion et à la prise de décisions, outre le fait de rajouter de la qualité à gérance et au bon déroulement des programmes à partir de l'information et de l'analyse de données, renforce l'expansion d'une culture de transparence et d'*accountability* dans l'administration publique. Cette démarche du MDS visant la modernisation de la gestion de ses politiques fait partie d'un processus tourné vers l'amélioration de l'efficience, de l'efficacité et de l'effectivité concernant tout un ensemble d'actions menées par l'Etat brésilien.

Le SAGI a pris une place bien définie par rapport à la division sociale du travail dans le terrain de l'évaluation: celle de contractant de services. Même s'il arrive assez souvent que les membres de son équipe élaborent des études, des prélèvements ainsi que l'analyse de problèmes spécifiques¹⁶, le SAGI n'a jamais exercé une fonction d'unité de mise en œuvre de recherches, ce qui d'ailleurs deviendrait tout à fait impraticable dans le cadre d'une structure ministérielle et compte tenu de l'objectif d'évaluer l'ensemble des programmes et des politiques du MDS.

En tant que contractant d'études, le SAGI a obtenu un gain au moins de trois types: *d'échelle*, étant donné la possibilité de commander un grand nombre de recherches en une période relativement courte; de diversité, puisqu'on a défini comme stratégie d'évaluation la commande d'études de

16. Ces analyses sont généralement entreprises sous la forme d'annotations techniques offrant le contenu pour le débat au sein du MDS sur certains sujets.

différents types concernant leur portée, leurs approches et leurs méthodes; enfin de *qualité*, compte tenu de la possibilité de sélectionner les institutions adéquates pour réaliser chaque type d'étude. De grandes recherches à l'échelle nationale ont été menées en partenariat avec l'IBGE, voire d'évaluations d'impact à partir d'un plan longitudinal et quasi-expérimental, en passant par les études de cas sous l'angle d'une approche anthropologique.

Cependant, le succès de cette stratégie se doit au fait de la constitution d'une équipe assez restreinte et qualifiée, multidisciplinaire et ayant une expérience suffisante dans le domaine de la recherche pour choisir le type de commandes le plus convenable, ainsi qu'une connaissance théorique et méthodologique pour évaluer les produits finis. Une gestion non-burocratique, souple et axée sur la reconnaissance des capacités individuelles, de pair avec l'autonomie et une prise en charge par l'équipe elle-même, tous ces éléments ont été décisifs pour la production d'un ensemble significatif de recherches, d'outils, de publications, de cours, en une période de temps si courte. Même si l'on considère les unités équivalentes au SAGI, déjà intégrées à des structures ministérielles dans d'autres domaines de la politique sociale établis depuis longtemps, leur portée est encore assez limitée; en outre, elles ne disposent pas d'autant de capacité d'exécution et encore moins du cumul de capacité technique.

Le SAGI a développé un modèle institutionnel d'évaluation propre avec une routine de procédures concernant le cycle d'évaluation, qui comprend la définition du problème, l'élaboration des termes de référence pour la commande des recherches, la signature de contrats avec les institutions de recherche, l'accompagnement du processus, la divulgation et la publication régulière des résultats.

En ce qui concerne le suivi, la construction de la Matrice d'information sociale a entraîné deux conséquences majeures: la première, en devenant un puissant logiciel de gestion par l'intégration – et ce pour la première fois des informations concernant le domaine de la protection sociale envoyées par les communes; et pour la deuxième, le simple fait de son entrée en fonctionnement, cette Matrice a induit au moins la résolution de trois types de problèmes relatifs à l'information du MDS, à savoir: la production, la standardisation et la mise à jour des données.

Les systèmes et les programmes hérités des trois structures gouvernementales dont la fusion se trouve à l'origine du ministère actuel, ne

configureraient aucun système et encore moins la fonction suivi et évaluation. En établissant cette fonction et les principes d'une politique d'évaluation et de suivi, tout en assurant les ressources physiques, humaines et financières pour bien mener ses activités, les conditions organisationnelles et institutionnelles étaient créées pour la construction et la mise en oeuvre du système.

L'un des grands défis actuels dans le domaine du développement social au Brésil c'est bien sûr la construction de son système de protection sociale. Surmonter un tel défi passe par l'intégration des actions et des programmes du MDS à partir de la famille et du territoire, en engageant l'articulation complexe entre différents acteurs, agences et organismes. En réponse à cette complexité, l'institutionnalisation d'un système d'évaluation et de suivi est un présupposé pour l'intégration effective des différents domaines et programmes qui convergent actuellement vers les politiques de développement social; en l'occurrence, outre la mise en oeuvre de la politique, le MDS est en train de créer les conditions techniques et opérationnelles visant l'effectivité de sa gestion. Ainsi, il va falloir assurer la continuité de la fonction évaluation et suivi pour que celle-ci ne soit plus une innovation et s'incorpore effectivement à la culture aux croyances et aux pratiques du domaine des politiques publiques.

D'un autre côté, l'institutionnalisation de la fonction évaluation et suivi dans le domaine social, où il y a une demande importante en vue de l'embauche de fonctionnaires ainsi que du recyclage des titulaires des postes, amène aussi à la formation de ressources humaines de plus en plus qualifiées. Le fonctionnement intégral du système, guidé par des indicateurs et des concepts partagés sur les dimensions communes à tous les programmes – tels que population-cible, étendue, bénéfiques etc, encourage la formation d'une identité commune dans ce domaine, spécialement en un moment où l'on prétend mettre en oeuvre un changement de paradigme, en comptant sur la substantive expansion de la couverture et de l'amélioration de la qualité des services rendus.

Tout au long de deux années d'une activité suivie, l'expérience et le modèle de la fonction évaluation et suivi développés au sein du MDS sont devenus objet d'étude de la Banque mondiale et la FAO. Le dialogue international sort renforcé non seulement avec les agences multilatérales de développement, mais aussi avec les institutions de recherche, publiques et privées, les chercheurs indépendants, les gestionnaires et les spécialistes;



un certain type de partenariat s'est établi entre le gouvernement brésilien et les institutions internationales, pratiquement inexistant auparavant, dans le domaine de l'évaluation et du suivi.

L'institutionnalisation de la fonction évaluation et suivi comme partie intégrante des organismes de l'Etat brésilien a rejoint la dimension technique de la gestion des politiques publiques. Certainement, les défis à surmonter pour mener à bien cette articulation sont innombrables, étant donné les différences de temps, de besoins, de pratiques, de formes de discours et de critères de jugement. Un gestionnaire est tenu de fournir des réponses assez rapides pour résoudre les problèmes, en disposant de beaucoup moins de temps que celui nécessaire pour la production des connaissances sur un problème donné.

Cependant, les résultats des études enterinés par la communauté scientifique ont réussi à créer un certain type de consensus entre les différents acteurs – exécutants, concepteurs de politiques, décideurs, formateurs d'opinion, société civile, législateurs etc – ayant des intérêts et des conceptions souvent divergents, sur les résultats des programmes et des politiques. Dans ce sens, la plus grande innovation du MDS dans le domaine de l'évaluation et du suivi a été la création de mécanismes institutionnels qui rendent viable non seulement l'interaction entre le savoir technique et scientifique, d'une part, et les politiques publiques, d'autre part, mais surtout son effective utilisation à l'égard de la rétroaction de ces politiques.

Liste d'abréviations

- ANPOCS** – Association nationale de spécialisation et de recherche en sciences sociales
- ASA** – Articulation du semi-aride
- BID** – Banco interaméricaine de développement
- BIRD** – Banco mondiale
- BPC** – Bénéfice concernant la prestation continue
- CadÚnico** – Cadastre unique des programmes sociaux
- CEF** – Caisse d'épargne fédérale
- CIS** – Consortium d'informations sociales
- CONAB** – Compagnie nationale d'approvisionnement
- CRAS** – Centre de référence de l'assistance sociale
- DATAPREV** – Office de technologie e d'informations de la prévoyance sociale
- DFID** – Département pour le développement internationale
- DICI-VIP** – Dictionnaire des variables et des indicateurs de programmes
- FAO** – Organisation de las nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FGV** – Fondation getúlio vargas
- FPM** – Fond de participation des communes
- IBGE** – Institut brésilien de géographie et de statistique
- IUPERJ** – Institut universitaire de recherches de Rio de Janeiro
- LOAS** – Loi organique de l'assistance sociale
- MAS** – Ministère de l'assistance sociale
- MDS** – Ministère du développement social et du combat contre la faim
- MESA** – Ministère extraordinaire de la securité alimentaire et du combat contre la faim
- MG** – Minas gerais
- MI Sociale** – Matrice d'information sociale
- MOST** – Management of social transformations programme
- MPU** – Ministère public de l'union

- NAAD-USP** – Noyau de soutien à la recherche sur la démocratisation et le développement de l'université de São Paulo
- PAA** – Programme d'acquisition de nourriture
- PAIF** – Programme d'accueil intégral à la famille
- PBF** – Programme Bolsa Família
- PETI** – Programme d'éradication du travail infantile
- PL** – Projet de loi
- PNAD** – Enquête nationale par échantillonnage de domiciles
- PNUD** – Programme de nations unies pour le développement
- PPA** – Plan pluriannuel
- REVAS-BPC-LOAS** – Système de révision de l'évaluation sociale du bénéficiaire concernant la prestation continue
- SAGI** – Secrétariat d'évaluation et de gestion de l'information
- SAIP** – Secrétariat de l'articulation institutionnelle et des partenariats
- SENARC** – Secrétariat national du revenu de la citoyenneté
- SESAN** – Secrétariat national de la sécurité alimentaire
- SHS** – Secteur de sciences humaines et sociales
- SIAFAS-Web** – Système d'information d'accompagnement du déroulement et de application des ressources concernant les actions de l'assistance sociale
- SNAS** – Secrétariat national de l'assistance sociale
- SPOA** – Sous-secrétariat du plan, du budget et de l'administration
- SUAS** – Système unique de assistance sociale
- TCU** – Tribunal de comptes de l'union
- TOR** – Termes de référence
- TSE** – Tribunal supérieur électoral
- UNESCO** – Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Références bibliographiques

BRASIL. Ministério de Assistência Social. *Política Nacional de Assistência Social*. Brasília: Secretaria de Assistência Social, 2004.

BRITTO, T.; SEPÚLVEDA, J.; BARBOSA, D. *Levantamento dos sistemas de informação dos programas do Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome*. Brasília: Secretaria de Avaliação e Gestão da Informação/Ministério do Desenvolvimento Social e Combate à Fome, 2004.

DRAIBE, S. M. Introdução. In: BARREIRA, M. C. R. N.; CARVALHO, M. do C. B. de (Org.). *Tendências e perspectivas na avaliação de políticas e programas sociais*. São Paulo: IEE/PUC-SP, 2001.

KUHN, T. S. *A estrutura das revoluções científicas*. São Paulo: Editora Perspectiva, 1992.

LAUDON, C. K.; LAUDON, J. P. *Sistemas de informações*. 4.ed. Rio de Janeiro: LTC, 1999.

NERI, M. *Miséria em queda*. Rio de Janeiro: Centro de Políticas Sociais da Fundação Getúlio Vargas, 2005.

WILDAWSKY, A. *Speak truth to power: the art and craft of policy analysis*. Boston: Little, Brown & Company, 1979.

Annexe I: Description sommaire des programmes du MDS

Secrétariat du revenu de la citoyenneté (SENARC)

Programa Bolsa Família: programme de transfert de revenu sous certaines conditions - rattachées aux domaines de la santé et de l'éducation – destiné aux familles en situation de pauvreté, ayant un revenu mensuel *per capita* qui ne dépasse pas R\$ 120,00 (US\$ 53.33); ce programme associe au transfert du bénéfice financier l'accès aux droits sociaux de base – santé, nourriture, éducation et assistance sociale. Le montant du bénéfice varie entre R\$ 15,00 (US\$ 6.67) et R\$ 95,00 (US\$ 42.22) par mois, selon les conditions économiques de la famille et la présence d'enfants dont la tranche d'âge est comprise entre 6 et 15 ans, ainsi que de femmes enceintes et/ou qui allaitent leurs nourrissons.

Secrétariat national de l'assistance sociale (SNAS)

Programme d'éradication du travail infantile (PETI): programme visant l'éradication du travail d'enfants et/ou d'adolescents (dont l'âge est inférieure à 16 ans), moyennant l'allocation d'un bénéfice mensuel de R\$ 40,00 (US\$ 17.78) par enfant qui exerce une activité en région urbaine, et R\$ 25,00 (US\$ 11.11) par enfant qui exerce une activité en région rurale. En contrepartie, les familles sont tenues d'inscrire leurs enfants à l'école et de les faire fréquenter la "journée élargie" proposée par l'établissement.

Bénéfice de prestation continue (BPC): droit inscrit dans la Constitution assurant un salaire minimum mensuel aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux handicapés dans l'impossibilité de mener une vie indépendante et de travailler, ayant un revenu familial *per capita* inférieur à $\frac{1}{4}$ du salaire minimum.

Jeune Agent: programme adressé aux jeunes dont la tranche d'âge est comprise entre 15 et 17 ans et qui se trouvent en situation de risque. Bénéfice d'un montant de R\$ 65,00 (US\$ 28.89) visant un recyclage théorique et

pratique avec la fréquentation d'une école, ainsi qu'une préparation pour le marché de travail moyennant des activités spécifiques.

Protection sociale de base destinée aux enfants de 0 à 6 ans (PAC): soutien technique et financier aux programmes et aux projets mis en œuvre par les états, les communes et par des entités sociales, destinés à l'accueil d'enfants, tout en faisant valoir la vie sociofamilial.

Accueil des handicapés (PPD): soutien technique et financier assuré aux Etats, aux communes et aux institutions visant les actions de protection sociale de base et spéciale, outre l'inclusion sociale des personnes présentant une déficience - rendues encore plus vulnérables par la situation de pauvreté ou de risque personnel et social -, ainsi que de leurs familles.

Accueil des personnes âgées (API): soutien technique et financier assuré aux services de protection sociale de base et spéciale, ainsi que aux entités sociales, destinés à l'accueil de la personne âgée, rendue encore plus vulnérable par la pauvreté.

Programme de Combat contre l'abus et l'exploitation sexuelle d'enfants et d'adolescents (Sentinela): actions sociales spécialisées et multiprofessionnelles, adressées aux enfants et aux adolescents, ainsi que à leurs familles, victimes d'abus ou des violences sexuelles.

Programme d'accueil intégral à la famille (PAIF): service d'accompagnement assuré par des assistantes sociales aux familles en situation de vulnérabilité, et développé dans les CRAS Centres de référence de l'assistance sociale.

Secrétariat de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SESAN):

Programme d'acquisition de nourriture (PAA): ayant pour but encourager la production d'aliments moyennant l'agriculture familiale, en permettant l'achat, sous plusieurs modalités, de produits dont le montant ne dépassera pas R\$ 2.500 (US\$ 1,111.11) par agriculteur/an, et leur distribution aux personnes en situation d'insécurité alimentaire, aux services d'accueil des programmes sociaux des états et des communes, ainsi que la constitution de stocks.

Construction de citernes: ayant le but de recueillir et conserver les eaux de pluie en bénéfice des familles de bas revenu, demeurant dans la région rurale des communes du semi-aride et ne disposant ni de source d'eau, ni d'un moyen quelconque pour la conserver dans des conditions adéquates.

Distribution de paniers-produits alimentaires: aux familles en situation de risque alimentaire, aux familles vivant sous des tentes, aux communautés indigènes, aux descendants d'anciens esclaves, aux communautés touchées par la construction d'écluses et en détresse. Une partie de ces produits est achetée à l'agriculture familiale soutenue par le PAA.

Jardins potagers communautaires: mise en oeuvre de jardins potagers, de pépinières, de petites exploitations agricoles et de vergers communautaires pour améliorer les conditions de la sécurité alimentaire des communautés pauvres.

Cuisines communautaires: mise en oeuvre de petites unités de production de repas, installées dans les endroits de plus grande concentration de la population, y compris ceux dont l'occupation est anormale.

Restaurants populaires: élargissement de l'offre de repas à prix fixe, équilibrés d'un point de vue nutritionnel, préparés à partir de procédés sûrs et commercialisés à bon marché, par l'intermédiaire de restaurants ayant signé une convention avec les Etats et/ou les communes.

Education alimentaire: dissémination, par le truchement de différents outils, de pratiques de sécurité alimentaire, en faisant valoir l'amélioration des habitudes alimentaires et de consommation, autant que l'alimentation régionale et locale.

Banques d'aliments: organisation des donations d'aliments, en général dues à l'initiative d'exploitants agricoles et de commerçants locaux, impropres à la commercialisation, tout en restant adéquats pour la consommation humaine, et d'un autre côté, livraison de ces aliments aux institutions qui préparent et distribuent des repas, gratuitement, aux gens en situation de vulnérabilité alimentaire.

Annexe II: minute de l'arrêté ministériel concernant la politique d'évaluation et de suivi du MDS



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DU COMBAT CONTRE LA FAIM

ARRÊTÉ N° nnnn, DU dd/mm/2006

Instituant et réglementant la Politique de Suivi et d'Évaluation du Ministère du Développement Social et du Combat contre la Faim

LE MINISTRE D'ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DU COMBAT CONTRE LA FAIM, VU l'art. 87 de la Constitution fédérale, VU l'article 27 (§ 2) de la loi n° 10.683 du 28 mai 2003, et VU le décret n° 5.550 du 22 septembre 2005, arrête

Titre Ier

De l'Objet et des Buts de la Politique de Suivi et d'Évaluation

Art. 1er - La Politique de Suivi et d'Évaluation a pour objet l'analyse des processus, des produits et des résultats concernant les programmes et les actions exécutés ou financés par le Ministère du Développement Social et du Combat contre la Faim.

Art. 2 - Les actions de suivi sont celles qui ont trait à l'accompagnement de la mise en place et de l'exécution des programmes et des actions, visant l'obtention d'informations pour soutenir la gérance et la prise de décisions quotidiennes, ainsi que le repérage précoce d'éventuels problèmes.

Paragraphe unique. Les actions de suivi, sans préjudice d'autres actions qui soient en accord avec la définition établie dans le Titre 1er, sont les suivantes:

Ier - définition d'un ensemble minimum d'indicateurs devant être objet du suivi dans chaque programme ou action;

II - définition d'un ensemble minimum de données devant être collectées dans chaque programme ou action;

III - accompagnement systématique des programmes et des actions d'après les étapes préalablement fixées et des ressources affectées pour leur exécution;

IV - construction et installation de systèmes d'information concernant les programmes et les actions;

V - collecte ou réception systématique des données concernant les programmes et les actions

VI - supervision in loco des programmes et des actions exécutés par le MDS ou par ses partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux;

VII - production d'indicateurs concernant les programmes et les actions;

VIII - analyse des indicateurs concernant les programmes et les actions.

Art. 3 - En contrepartie au financement des programmes et des actions exécutés par ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, le MDS leur demandera la livraison régulière des données nécessaires, y compris documentaires, à l'accomplissement de l'activité de suivi.

Art. 4 - Les actions d'évaluation se rapportent à n'importe quelle étude et recherche concernant les programmes et les actions ayant l'un des objectifs mentionnés ci-dessous:

Ier - analyse de la mise en place des programmes et des actions;

II - analyse des résultats immédiats des programmes et des actions;

III - analyse de l'impact ou des effets résultant des programmes et des actions;

IV - analyse de l'efficience, de l'équité, de l'efficacité ou de l'effectivité des programmes et des actions;

V - analyse du profil des bénéficiaires des programmes et des actions;

VI - élaboration de diagnostics concernant le profil de la demande;

VII - évaluation du degré de satisfaction des bénéficiaires/usagers;

VIII - évaluation de la qualité des services rendus;

IX - élaboration d'études de "ligne de base".

Paragraphe unique. Parmi les actions d'évaluation, celles qui ont trait aux § 3, 4, 7 et 8 de l'article 4 seront accomplies, plutôt, en partenariat avec les universités et les instituts de recherche.

Art. 5 - Les actions d'évaluation sont de nature distincte et ont un but différent des actions de surveillance et d'audit, avec lesquelles ne se confondent pas.

Titre II

Des Principes et des Directives de la Politique de Suivi et d'Évaluation

Art. 6 - La Politique de Suivi et d'Évaluation du Ministère du Développement Social et du Combat contre la Faim est basée sur les principes de l'éthique, de la transparence, de l'impartialité et du désintéressement.

Art. 7 - D'un point de vue organisationnel, la définition et l'exécution de toutes les actions de suivi et d'évaluation sont guidées par les principes de coopération, d'articulation et d'intégration entre les organes du MDS lui-même.

Art. 8 - La Politique de Suivi et d'Évaluation a pour but de contribuer à l'amélioration de la gestion publique, en fournissant des éléments qui puissent contribuer à faire croître le degré de responsabilité, d'efficience, d'efficacité et d'effectivité des politiques sociales, ainsi qu'à l'exercice du contrôle social sur les politiques publiques.

Paragraphe unique. Les actions de suivi et d'évaluation doivent contribuer à l'accompagnement des Programmes du Plan Pluriannuel (PPA).

Art. 9 - La formulation et la mise en place des programmes et des actions du MDS doivent tenir compte du besoin de suivi et d'évaluation, ainsi que rendre viables les ressources nécessaires pour leur accomplissement, spécialement en ce qui concerne la spécification des indicateurs et l'approvisionnement régulier de données de la part des exécutants des programmes ou des actions.

Art. 10 - Les données et les informations résultant d'études ou de recherches dont le financement est assuré par le MDS seront, indépendamment de leurs exécutants, remis dans son intégralité au MDS, qui en est le détenteur de tous les droits.

Titre III

Des Instruments d'Exécution de la Politique de Suivi et d'Évaluation

Art. 11 - L'exécution de la Politique de Suivi et d'Évaluation est assurée, parmi d'autres moyens, par l'ensemble des instruments définis ci-après:

- Ier - plan Annuel de Suivi et d'Évaluation;
- II - système de Suivi;
- III - rapport d'accompagnement de l'exécution des étapes préalablement fixées et de l'application des ressources;
- IV - rapports des évaluations spécifiques;
- VI - rapports semestriels concernant les indicateurs de Suivi;
- VII - rapport annuel de financement de l'Assistance Sociale au Brésil;
- VIII - rapport annuel des actions de Suivi et d'Évaluation.

Art. 12 - Le Plan Annuel de Suivi et d'Évaluation doit être élaboré en accord avec les définitions suivantes:

- Ier - indiquer les programmes et les actions du MDS devant être prioritaires pour les actions d'évaluation au cours de l'année subséquente à celle de l'élaboration du Plan;

II - prendre en compte, afin de les systématiser, les évaluations effectuées auparavant par le MDS ou par d'autres institutions;

III - proposer des démarches pour l'amélioration des actions de suivi;

IV - promouvoir son élaboration d'une façon participative par un Groupe de travail composé de représentants des autres secrétariats, du secrétariat général, des conseillers de Fome Zero [Faim zéro] et du cabinet du Ministre, sous la coordination du SAGI;

V - assurer son élaboration et son approbation par ce Groupe de travail jusqu'au mois d'août de l'année précédant celle de son exécution;

VI - enregistrer, outre les actions de suivi et d'évaluation sous la responsabilité directe du Secrétariat d'évaluation et de gestion de l'information (SAGI), les actions d'évaluation ayant été, éventuellement, réalisées par un autre organe appartenant à ce ministère.

Art. 13 - Le Plan Annuel de Suivi et d'Évaluation comportera des révisions périodiques, entraînant l'inclusion ou l'exclusion d'actions du moment que ce changement soit suffisamment justifié et après avoir obtenu l'accord des organes du Ministère affectés par ladite modification.

Art. 14 - Les Rapports des évaluations spécifiques seront présentés et discutés avec l'organe du MDS responsable du programme, du service ou de l'action ayant été soumis à cette évaluation.

§ 1er - Les études et les recherches ayant été financées par des ressources spécifiques sont tenues de fournir un rapport accessible au grand public.

§ 2 - Les rapports des études et des évaluations doivent, le cas échéant, formuler des recommandations concernant les politiques et les programmes en question.

Art. 15 - Le Système de Suivi définit un ensemble minimum d'indicateurs à utiliser pour le suivi des programmes et des actions entrepris par ce Ministère et rend disponibles périodiquement et dûment actualisés les montants déboursés pour leur exécution.

Paragraphe unique. La périodicité de la mise à jour de chaque indicateur sera fonction de la périodicité de l'actualisation des données par les sources productrices.

Art. 16 - Les Rapports semestriels de Suivi seront élaborés à partir des données reçues et traitées par le Système de Suivi, et devront présenter une analyse quali-quantitative du déroulement des programmes et des actions de ce Ministère.

Art. 17 - Le Rapport Annuel des actions de Suivi et d'Évaluation présentera une synthèse des principales conclusions, ainsi que les résultats et les recommandations des études et des recherches effectuées tout au long de l'année.

Paragraphe unique. Le Rapport sera remis au Secrétariat général, au plus tard, jusqu'à la fin janvier de l'année subséquente

Titre IV

Des compétences et des responsabilités des organes du MDS dans l'exécution de la Politique de Suivi et d'Évaluation

Art. 18 - Le Secrétariat d'évaluation et de gestion de l'information (SAGI) est l'organe responsable de la coordination de la Politique de Suivi et d'Évaluation.

Art. 19 - Les actions de suivi et d'évaluation exécutées par le SAGI, ou par une autre institution, doivent tenir compte des déterminations du Plan Annuel d'Évaluations.

Paragraphe unique. Pour la définition des détails techniques et opérationnels des buts et des méthodologies concernant chaque action d'évaluation ou de suivi prévue dans le Plan annuel, le SAGI agira d'une façon articulée avec les Secrétariats responsables du programme ou de l'action en question.

Art. 20 - Compte tenu des compétences établies par le Décret n° 5.550, de 2005, il revient au SAGI les actions et les responsabilités suivantes:

- I - coordonner l'élaboration du Plan Annuel de Suivi et d'Évaluation;
- II - vérifier la qualité des Rapports des évaluations spécifiques;
- III - entériner les indicateurs du Système de Suivi;
- IV - élaborer les Rapports semestriels des indicateurs de Suivi;
- V - élaborer le Rapport Annuel des actions de Suivi et d'Évaluation;
- VI - exécuter, directement ou en partenariat avec d'autres institutions, les actions d'évaluation prévues dans le Plan Annuel de Suivi et d'Évaluation, à l'exception de celles qui se trouvent explicitement sous la responsabilité d'un autre organe de ce Ministère;
- VII - promouvoir, conjointement avec les Conseillers de Fome Zero et le Sous-secrétariat du plan, du budget et de l'administration (SPOA), le suivi des actions de Fome Zero, dans le cadre de ce Ministère;
- VIII - exécuter des actions de suivi complémentaires à celles développées par les autres Secrétariats, spécialement celles qui ont trait aux § 1, 2, 7 et 8 du paragraphe unique de l'art. 2;
- IX - fournir aux autres organes de ce Ministère, à leur demande, les informations concernant les actions de suivi et d'évaluation qui se trouvent sous sa responsabilité;
- X - divulguer via internet, et par le truchement de publications, d'activités et de séminaires, les résultats des études et des recherches prévus dans le Plan Annuel;
- XI - assurer le maintien d'un centre de documentation, accessible au grand public, avec toutes les études et les évaluations produites par le MDS.

Art. 21 - Il revient à chaque organe de ce Ministère le suivi des programmes et des actions sous sa responsabilité, spécialement en ce qui concerne les activités définies par les § 3, 4, 5 et 6 du paragraphe unique de l'art. 2.

§ 1er - Ces organes doivent solliciter le soutien du SAGI toutes les fois que les activités en cours aient un rapport avec celles mentionnées aux § 1, 2, 4 et 7 du paragraphe unique de l'art. 2.

§ 2 - L'exécution d'activités rapportées au § 4 du paragraphe unique de l'art. 2 sera obligatoirement analysée par le Comitê Gestor de Tecnologia e Informação [Comité de gestion pour la technologie et l'information], institué par l'Arrêté 556 du 11 novembre 2005.

Art. 22 - Il revient à tous les organes du MDS la responsabilité de fournir au SAGI les documents, les informations et les données nécessaires à l'exécution des actions de Suivi et d'Évaluation.

Art. 23 - Les organes du MDS sont tenus de remettre au SAGI, sans demande préalable, une copie de leurs études et leurs recherches pour que tous ces éléments soient incorporés au fonds du centre de documentation mentionné par le § 11 de l'art. 20.

Art. 24 - Il revient au SPOA le suivi des programmes et des actions de ce Ministère d'après les étapes préalablement fixées et des ressources affectées pour leur exécution, ainsi que l'élaboration des rapports qui ont trait aux § 3 et 6 de l'art. 11.

Paragraphe unique. Le SPOA est tenu de rendre disponibles aux autres organes du MDS les données, les informations et les documents concernant l'exécution les étapes préalablement fixées et de l'application des ressources, nécessaires pour mener à bien leurs activités de Suivi et d'Évaluation.

Art. 25 – Il revient au Secrétariat général d'assurer une action coopérative entre les organes engagés dans l'exécution de la Politique de Suivi et d'Évaluation.

Art. 26 – Le présent Arrêté entrera en vigueur à la date de sa publication.

Annexe III: Ressources humaines

Profil des agents du Secrétariat d'évaluation et de gestion de l'information, d'après leur fonction et leur diplôme:

Fonction	Diplôme					Total
	Secondaire	Enseignement supérieur	Spécialisation	Master	Doctorat	
Direction		2	1	3	5	11
Administration/Gestion		2	1			3
Soutien administratif	2	3				5
Spécialistes	3	13	1	9	2	28
Stagiaires spécialistes	3					3
Total	8*	20**	3	12	7	50

Source: SAGI, 2006

* Tous pour suivent leurs études supérieures.

** Dont quatre préparent le Master.

Profil des agents du Secrétariat d'évaluation et de gestion de l'information, d'après leur filière et leur diplôme:

Filière	Diplôme				Total
	Enseignement supérieur	Spécialisation	Master	Doctorat	
Droit		1			1
Histoire	2				2
Service social			1		1
Sciences sociales/politiques	3		3	2	8
Economie	2		2		4
Pédagogie	1				1
Psychologie	1				1
Médecine/Santé publique				3	3
Chimie/Diététique			2	1	3
Agronomie		1	1		2
Statistique	2		2		4
Technologie de l'information et de la communication*	5		1	1	7
Administration	2				2
Bibliothéconomie	1				1
Architecture		1			1
Secrétariat général	1				1
Total	20	3	12	7	42

Source: SAGI, 2006.

*Dans cette catégorie, on trouve aussi les cours d'Administration de systèmes d'information, d'Informatique, de technologie en télématique et de Génie civil.

Annexe IV: Montant des ressources investies en recherches et en programmes

Programmes sociaux du MDS	Ressources investies (US\$)		Rapport entre les ressources investies en recherches et les ressources versées aux programmes (a)/(b)%
	Recherches (a)	Programme (b)	
<i>Bolsa Família</i>	8,863,499.09	4,310,657,583.64	0.206
BPC	265,909.09	6,039,257,161.89	0.004
<i>Sentinelá</i>	129,545.45	27,809,127.27	0.466
PETI	1,495,454.55	426,190,622.73	0.351
<i>Jeune Agent</i>	239,714.77	53,035,616.98	0.452
PAIF	3,377,727.27	56,497,363.64	5.979
PAA	680,545.45	91,801,216.70	0.741
PAA-Lait	115,863.64	76,631,793.64	0.151
Citernes	225,301.72	53,319,197.35	0.423
Restaurants populaires	63,869.55	40,059,543.25	0.159
Éducation alimentaire	159,090.91	6,256,411.36	2.543
Paniers-poduits alimentaires	209,090.91	61,434,895.36	0.340
Banques d'aliments	90,909.09	2,848,377.09	3.192
Total	15,916,521.50	11,245,798,910.89	0.142

Source: SAGI, 2006.

a. Ressources investies dans les programmes en 2004 et 2005

b. Compte tenu de toutes les évaluations (2004-2006)

Annexe V: Etudes commandées

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
<i>Bolsa Família</i>	1	Etude sur l'importance des transferts dans le revenu municipal		Analyse de l'importance du volume de revenu versé par le programme <i>Bolsa Família</i> selon la taille de la commune.	Finie
	2	Enquête domiciliaire longitudinale - Impact du PBF dans les dépenses et la consommation des familles - Première phase	PNUD	Evaluation de l'impact du programme sur les dépenses en nourriture, éducation et santé; mensurations anthropométriques et indicateurs de dénutrition; rapports de genre et allocation intra-familial de ressources.	Finie
	3	Evaluation de la mise en oeuvre du programme <i>Bolsa Família</i>	Banque mondiale/ PNUD	Evaluation de la gestion locale du programme <i>Bolsa Família</i> , en la mettant en rapport avec les résultats du Programme dans la commune.	2007
	4	Prestation de services et économie locale	Banque mondiale/ PNUD	Evaluation de la gestion du programme et de son impact sur la capacité institutionnelle des communes, l'économie locale et l'offre de services sociaux.	2007
	5	<i>Survey</i> avec les bénéficiaires du programme <i>Bolsa Família</i>	PNUD	Enquête sur les perceptions des bénéficiaires du programme <i>Bolsa Família</i> : degré de connaissance des bénéficiaires sur le programme et leur évaluation concernant l'importance de l'initiative à l'égard de l'amélioration de leurs conditions de vie.	Finie
	6	Evaluation du Cadastre unique – Focalisation Région Nord-est	BIRD et PNUD	Evaluation de la qualité de l'opération de cadastre et le nouveau cadastre du <i>CadÚnico</i> .	

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
Bolsa Família	7	Etudes de cas sur le contrôle social	BIRD et PNUD	Evaluation du fonctionnement du contrôle social du programme et ses effets en termes de capital social.	2007
	8	Evaluation de l'impact du Programme <i>Bolsa Família</i> – Deuxième phase	BIRD et PNUD	Evaluation de l'impact du programme sur les dépenses en nourriture, éducation et santé; mensurations anthropométriques et indicateurs de dénutrition; rapports de genre et allocation intra-familial de ressources.	2007
	9	Evaluation de résultats du programme <i>Bolsa Família</i> sur les rapports de genre	DFID	Evaluation des effets du programme sur les rapports de genre et la prise de pouvoir au sein des familles bénéficiaires moyennant des études de cas qualitatives en 10 communes.	Finie
	10	Evaluation de l'impact du programme <i>Bolsa Família</i> pour empowerment des femmes	DFID	Evaluation de l'impact du programme sur l'autonomisation des femmes bénéficiaires.	2007
	11	Evaluation de l'impact du programme <i>Bolsa Família</i> sur le rendement scolaire des enfants issus de familles bénéficiaires	BIRD et PNUD	Prélèvement de données et évaluation de l'impact du transfert de revenu, réalisé par le programme <i>Bolsa Família</i> , dans le rendement scolaire des enfants et adolescents issus de familles bénéficiaires.	2007
	12	Enquête auprès des bénéficiaires du Programme <i>Bolsa Família</i> sur les conditions de Sécurité alimentaire et nutritionnelle	PNUD	Cherche à mesurer les perceptions des bénéficiaires du programme sur l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment sur les changements concernant la qualité et la quantité d'aliments consommés par les familles bénéficiaires.	Finie
	13	Impact socio-épidémiologique du Programme <i>Bolsa Família</i>	PNUD	Evaluation de l'impact du programme <i>Bolsa Família</i> considérant ses résultats sur la situation nutritionnelle des enfants issus de familles bénéficiaires.	2ème sem. 2006



Le système d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes sociaux: le cas du Ministère du développement social et du combat contre la faim au Brésil

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
<i>Bolsa Família</i>	14	Evaluation de l'impact du programme <i>Bolsa Família</i> sur les conditions nutritionnelles. En partenariat avec le Ministère de la Santé et l'Université fédérale du Pernambuco (UFPE)	PNUD	Etude quantitative de cohorte correspondant au troisième accompagnement, réalisée une année après la transformation du programme <i>Bolsa Alimentação</i> [Bénéfice pour la nourriture] en <i>Bolsa Família</i> .	2ème sem. 2006
	15	Etude sur les résultats des audits et de la surveillance menés par des organes fédéraux: Tribunal de comptes de l'union (TCU), Contrôleur général de l'Union (CGU) et Ministère public de l'Union (MPU)	BIRD	Analyse des problèmes et des points critiques repérés par le TCU, CGU et MPU, ainsi que par le MDS lui-même, concernant la gestion et la mise en oeuvre du programme <i>Bolsa Família</i> pendant l'année de 2005, aux niveaux fédératifs pertinents.	2ème sem. 2006
BPC	1	Etude sur la mise en oeuvre du Programme et l'impact sur les bénéficiaires	PNUD	Evaluation du processus de gestion du programme (étapes de flux, procédés de concession et révision, procédés de décision, recyclage, goulots d'étranglement, innovations, etc.) et effets directs et indirects du bénéfice sur la population bénéficiaire, dans la Région Sud-est.	Finie
	2	Etude de l'impact budgétaire des modifications de la LOAS - PL 3055/97	PNUD	Repérage de l'impact budgétaire des modifications proposées par le PL 3055/97, en ce qui concerne la modification du critère de revenu pour la concession du BPC.	Finie
	3	Estimations de l'augmentation du public-cible potentiel du BPC pour la période de 2005 à 2010	PNUD	Estimations de l'augmentation du public-cible potentiel du BPC pour la période de 2005 à 2010.	2ème sem. 2006
	4	Etude sur les indices de couverture du BPC et demande potentielle actuelle	PNUD	Calcul et analyse des indices de couverture du BPC et demande potentielle actuelle.	2ème sem. 2006

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
BPC	5	Etude sur l'impact potentiel du BPC dans le système de prévoyance brésilien	PNUD	Analyse des impacts possibles du BPC dans le système de prévoyance brésilien.	Finie
	6	Etude sur l'importance des transferts dans le revenu municipal		Analyse de l'importance du volume de revenu versé par le BPC selon la taille de la commune.	Finie
	7	Evaluation de la systématique employée pour la révision du bénéfice et proposition d'une nouvelle systématique	PNUD	Repérer et systématiser la structure, le procédé, les goulots d'étranglement/les chances et les mécanismes institutionnels et de gestion orientant le processus de révision du BPC.	Finie
Lutte contre l'abus sexuel d'enfants et d'adolescents <i>Sentinel</i>	1	Etude pour l'élaboration de l'indice d'éligibilité (vulnérabilité, risque et infrastructure)	PNUD	Développement d'une méthodologie pour la construction d'un "Indice d'éligibilité" des communes brésiliennes pour la mise en oeuvre du programme <i>Sentinel</i> .	Finie
	2	Etudes de cas sur le Programme de Lutte contre l'abus et l'exploitation sexuelle	PNUD	Evaluation de la mise en oeuvre et des effets/ résultats produits par le Programme moyennant des interviews avec les gestionnaires des communes et des états, les familles bénéficiaires et les membres d'instances de contrôle social.	Finie
Population en situation de rue (SDF)	1	Document de la 1ère Rencontre nationale de population en situation de rue	PNUD	Systématisation des discussions entre les participants concernant les principaux enjeux et les stratégies pour la construction de politiques publiques, articulées au plan national, adressées à la population en situation de rue.	Finie
	2	Recensement de la population en situation de rue en 60 communes brésiliennes	UNESCO	Obtenir des informations rendant possible de caractériser la population en situation de rue, renforcer la mise en oeuvre et/ou donner une nouvelle dimension aux politiques publiques adressées à ce segment social.	2007



Le système d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes sociaux: le cas du Ministère du développement social et du combat contre la faim au Brésil

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
Programme d'éradication du travail infantile (PETI)	1	Prélèvement de bénéficiaires – PETI	SAGI/MDS	Prélèvement de l'étendue nationale de ce phénomène ayant pour but collecter un ensemble minimum d'informations sur les bénéficiaires du Programme d'Éradication du travail infantile, auprès des mairies des 2788 communes qui ont mis en œuvre ce programme.	Finie
	2	Supplément sur le travail infantile de l'Enquête nationale par échantillonnage de domiciles (PNAD) 2006	BID	Supplément pour accompagner et mettre à jour les données au plan national sur le travail infantile.	2007
	3	Etude qualitative pour l'évaluation et l'amélioration du PETI	BID	Etablissement de "modèles assurant une qualité convenable" pour l'aménagement de la "Journée élargie"; définition d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation de cette "Journée"; repérage de "bonnes pratiques" éprouvées au cours de cette "Journée"; élaborer des orientations et des propositions pédagogiques pour le développement des actions socio-éducatives et de familiarité concernant l'aménagement de cette "Journée".	2007
	4	Etude quantitative pour l'évaluation et l'amélioration du PETI	BID	Vérification des valeurs et des attitudes sur le travail infantile auprès des familles bénéficiaires par le PETI, ainsi que des perceptions et des évaluations sur les résultats produits par ce programme; repérage du profil des ressources humaines municipales engagées dans la mise en œuvre de la "Journée élargie"; caractérisation de la structure physique des locaux pour l'aménagement de cette "Journée".	2007
<i>Jeune Agent</i>	1	Evaluation de l'impact du programme <i>Jeune Agent</i> sur les jeunes qui ont récemment quitté le programme et études qualitatives sur les actions de recyclage	PNUD	Evaluation de l'impact du programme basé sur une étude auprès des jeunes récemment qui ont récemment quitté le programme avec la passation de questionnaires et évaluation des actions de recyclage théoriques et pratiques destinées aux bénéficiaires du programme.	2ème sem. 2006

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
PAIF	1	Etudes quali-quantitatives sur le Programme d'accueil intégral à la famille – PAIF	BID	Evaluation du degré de satisfaction des usagers, des gestionnaires et de l'équipe technique du CRAS sur la qualité et la diversité de l'accueil et des services offerts par le programme.	2007
Réseau de services de l'assistance sociale	1	Supplément Gestion de l'assistance sociale-MUNIC – En partenariat avec l'IBGE	BID	Prélèvement de la structure publique de la prestation de services de l'Assistance sociale dans toutes les communes brésiliennes, en repérant la capacité et la nature de l'accueil.	2ème sem. 2006
	2	Enquête auprès d'institutions sans but lucratif – PEAS. En partenariat avec l'IBGE	BID	Repérage de la nature juridique, les rapports avec les conseils de l'assistance sociale et la caractérisation des services rendus au public-cible et les sources de financement.	2007
Inclusion productive	1	Evaluation du programme de promotion de l'Inclusion productive pour les jeunes	PNUD	Evaluation des résultats produits par le programme sur l'inclusion productive des jeunes bénéficiés.	2007
PAA	1	Etude comparative des différentes modalités du PAA - région Nord-Est	FAO	Evaluation de l'effectivité du programme comparant la chaîne de mise en oeuvre des différentes modalités du Programme, en repérant les flux de toutes les étapes de sa mise en oeuvre et en évaluant les perceptions des agriculteurs qui constituent le public-cible du programme.	Finie
	2	Etude de l'impact du programme sur les aménagements économiques locaux - NE et Sud	FAO	Evaluation du potentiel de marché généré par les achats publics du PAA; Analyse des effets générés par le PAA sur les acteurs engagés dans la commercialisation des produits de l'agriculture familiale dans ces deux régions.	Finie



*Le système d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes sociaux:
le cas du Ministère du développement social et du combat contre la faim au Brésil*

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
PAA	3	Evaluation de l'impact du programme acquisition d'aliments de l'agriculture familiale au niveau national	FAO	Evaluation des effets de moyen terme produits par le programme sous l'optique du bénéficiaire, de l'unité productive et familiale ainsi que du développement local.	Finie
PAA – Lait	1	Etude sur les bénéficiaires (producteurs et consommateurs) du programme	FAO	Evaluation du processus de sélection des bénéficiaires du programme et de leurs perceptions sur celui-ci.	Finie
Restaurants populaires	1	Caractérisation des restaurants populaires existants	FAO	Repérage et caractérisation des différentes modalités de mise en oeuvre de restaurants populaires dans les communes où la population urbaine est supérieur à 100 mille habitants, en prélevant ceux déjà existants et en caractérisant leurs différentes modalités de mise en oeuvre.	Finie
	2	Etude du profil des usagers des restaurants populaires	FAO	Enquête du profil des usagers des principaux restaurants populaires en fonctionnement dans le pays pour orienter l'expansion de leur réseau et l'élargissement de l'offre d'une nourriture de qualité à bon marché pour les populations vulnérables des centres urbains brésiliens.	Finie
Citernes	1	Etude de l'impact du programme sur la vie des bénéficiaires et la qualité de l'eau	FAO	Evaluation de l'usage des citernes dans le semi-aride de la région Nord-Est, construites avec l'aide financière du MDS et l'approvisionnement d'eau utilisé par les familles	Finie
	2	Etude sur la mise en oeuvre, sélection et recyclage des bénéficiaires	FAO	Evaluation du programme selon le critère de l'équité - la façon dont les familles bénéficiées ont été sélectionnées et l'existence de critères transparents pour orienter ce choix	Finie

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
Éducation alimentaire	1	Évaluation des stratégies de mise en œuvre du Programme Éducation alimentaire, focalisant les outils distribués par le Projet Réseau de l'abécédaire, outre le profil et le degré de satisfaction des usagers (professeurs)	FAO	Mise en œuvre et résultats de ce projet auprès d'un échantillon représentatif au plan national d'écoles rurales et urbaines à partir de l'analyse de la distribution, du contenu et de la mise à profit des outils didactiques.	Finie
Distribution de paniers-produits alimentaires	1	Évaluation du profil des bénéficiaires et de la distribution de paniers-produits alimentaires dans le Programme action en situation de détresse, focalisant la sélection et le profil des bénéficiaires et leur degré de satisfaction	FAO	Connaître l'étendue du Programme Accueil en situation de détresse – Distribution de paniers-produits alimentaires, le profil des bénéficiaires, la composition des paniers, les perceptions des bénéficiaires par rapport à la quantité, qualité et régularité des produits offerts et leur contribution à la réduction de l'insécurité alimentaire.	Finie
Banque d'aliments	1	Caractérisation et évaluation des Banques d'aliments mises en place dans le pays	FAO	Repérer toutes les Banques d'aliments existantes dans le pays et établir une analyse comparative des avantages et des inconvénients par rapport aux différentes modalités.	Finie
Jardins potagers communautaires	1	Caractérisation et évaluation des jardins potagers communautaires mis en place dans le pays	FAO	Repérage des jardins potagers communautaires mis en place dans le pays en partenariat avec le MDS, caractérisant leurs différentes modalités de mise en œuvre et leurs formes de gestion.	Finie
Cuisines communautaires	1	Caractérisation et évaluation des cuisines communautaires mises en place dans le pays	FAO	Repérage des cuisines communautaires existantes dans le pays et celles qui sont soutenues par le MDS, caractérisant leurs formes de gestion et le profil de leur public-cible.	Finie



Le système d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes sociaux: le cas du Ministère du développement social et du combat contre la faim au Brésil

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
Rappel nutritionnel	1	Evaluer le profil nutritionnel d'enfants âgés de moins de 5 ans issus de populations spécifiques, en situation de vulnérabilité sociale	PNUD	Evaluation du profil nutritionnel d'enfants âgés de moins de 5 ans issus de populations spécifiques, en situation de vulnérabilité sociale, semi-aride et campements ruraux de la région Nord-Est.	Finie
	2	Rappel nutritionnel <i>Quilombola: Projeto Zanauandê</i> – descendants d'anciens esclaves	PNUD	Estimer la prédominance de la dénutrition protéique-énergétique, d'un poids au dessous de la moyenne à la naissance; en outre, repérer l'allocation de bénéfices sociaux aux familles des descendants d'anciens esclaves.	2007
	3	Enquête nutritionnelle auprès des Peuples indigènes	PNUD	Estimer la prédominance de la dénutrition énergétique calorique, ainsi que le poids des enfants dans les villages indigènes et caractériser la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle.	2007
Populations spécifiques	1	Evaluation de l'effectivité du Projet <i>Carteira</i> indigène	FAO	Repérage des communautés ayant reçu des ressources du projet <i>Carteira</i> , en caractérisant les lignes thématiques adoptées.	Finie
	2	Actions structurantes pour les communautés formées par descendants d'anciens esclaves – <i>Quilombola</i>	FAO	Evaluation de la mise en oeuvre de la Convention n° 006/2003 établie entre le MDS et la Fondation Culturelle Palmares pour l'exécution d'actions structurantes dans les communautés formées par descendants d'anciens esclaves – <i>Quilombola</i> .	Finie
	3	Accès des communautés traditionnelles aux programmes du MDS	PNUD	Evaluation, dépistage et géoréférence des équipements d'assistance sociale de base et les services d'assistance, outre la vérification de l'accès des communautés formées par descendants d'anciens esclaves aux programmes du MDS.	2007

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
Sécurité alimentaire	1	Supplément sur l'insécurité alimentaire de l'Enquête nationale par échantillonnage: l'omnibus de domiciles PNAD - 2004		Repérage du degré d'insécurité alimentaire de la population brésilienne, utilisant comme concept d'insécurité alimentaire l'accès limité à une alimentation de qualité suffisante et de quantité nécessaire pour un développement humain convenable.	Finie
	2	Analyse du Supplément sur l'insécurité alimentaire de l'Enquête nationale par échantillonnage de domiciles PNAD - 2004		Analyse du Supplément d'insécurité alimentaire de la PNAD - 2004 par le plan d'analyse de l'échelle d'InSécurité alimentaire.	Finie
Sondages d'opinion	1	Sondage d'opinion sur les programmes du MDS	PNUD	Vérification de l'entendement de l'opinion publique brésilienne sur les politiques et les programmes sociaux mise en œuvre par le Ministère du développement social et du combat contre la faim. Mesuration du degré de connaissance et d'évaluation de la population brésilienne sur les programmes du MDS.	Finie
	2	Sondage d'opinion sur les programmes du MDS	PNUD	Vérification de l'entendement, au fil du temps, de l'opinion publique brésilienne sur les politiques et les programmes sociaux mis en place par le Ministère du développement social et du combat contre la faim.	Finie
	3	Évaluer la perception des bénéficiaires des programmes du MDS dans la Région Centre-Ouest	FAO	Vérification de l'entendement de la population de la Région Centre-Ouest sur les politiques et les programmes du MDS en tentant de mesurer le degré de connaissance et d'évaluation sur les politiques sociales du gouvernement fédéral.	2007



*Le système d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes sociaux:
le cas du Ministère du développement social et du combat contre la faim au Brésil*

Programme	Recherche		Organe de coopération international	Description	Période conclusion
Tous	1	Evaluation de la gestion des programmes du MDS en 10 communes	UNESCO	Développement et validation de la méthodologie de contrôle interne de qualité pour le suivi des programmes sociaux du MDS.	Finie
	2	Evaluation de l'impact des programmes sociaux administrés par le MDS – Vale do Jequitinhonha	PNUD	Evaluation de l'impact des programmes sociaux du MDS comparant les bénéficiaires et non bénéficiaires dans les microrégions Haut, Moyen et Bas Jequitinhonha.	2007

Annexe VI: Publications

Objet	Publication	Description	Tirage	Etat
Périodiques <i>Cadernos de Estudos Desenvolvimento Social em Debate*</i>	n°1. A importância do Bolsa Família nos Municípios Brasileiros, 2004. Autora: Rosa Maria Marques	Étude sur le PBF comparant les transferts inscrits dans la Constitution, tels que le FPM, aux ressources versées par l'intermédiaire des bénéficiaires aux familles pauvres.	1.600	Fini
	n° 2. Subnutrição e obesidade em países em desenvolvimento. Experiência internacional com a escala de percepção da insegurança alimentar. 2004. Autores: Rafael Perez Scamilla e Benjamin Caballero. 2004	Articles abordant les questions sur le paradoxe de la dénutrition et de l'obésité dans des pays en voie de développement.	2.000	Fini
	Suplemento ao n° 2: Textos para a V Conferência Nacional de Assistência Social. 2004	Textes élaborés spécialement pour la V ^e Conférence nationale d'Assistance sociale.	2.000	Fini
	n° 3. PAA Nordeste	Présentation du modèle économétrique développé dans le processus de mise en oeuvre de la recherche sur le PAA- Lait dans la région Nord-Est.	1.000	Fini
Périodiques	Suplemento ao n° 3. n° 1. Contribuições do MDS à Conferência Nacional da Pessoa com Deficiência. 2006	Textes élaborés spécialement pour la le Conférence nationale des droits des handicapés.	1.300	Fini
	Suplemento ao n° 3. n° 1. Contribuições do MDS à Conferência Nacional da Pessoa Idosa. 2006	Textes élaborés pour la le Conférence nationale des droits des personnes âgées.	700	Fini

*Divulguer les recherches, disseminer les résultats et fournir des éléments pour le débat et pour les évaluations concernant les politiques et les programmes sociaux

Le système d'évaluation et de suivi concernant les politiques et les programmes sociaux: le cas du Ministère du développement social et du combat contre la faim au Brésil

Objet	Publication	Description	Tirage	Etat
Périodiques	N° 4. Chamada Nutricional	Textes rapportant la recherche réalisée dans le semi-aride sur l'état nutritionnel des enfants de 0 à 6 ans.	1.000	Fini
Recherche	Relatório PETI. 2005	Profil des bénéficiaires du PETI prélevé auprès de 2.788 communes ayant mis en œuvre ce programme.	5.130	Fini
	Pesquisa de opinião usuários dos restaurantes populares. 2005 (SAGI/IBOPE)	Rapport sur ce sondage d'opinion réalisé par l'IBOPE en 5 capitales auprès des usagers des restaurants populaires.	1.030	Fini
	Perfil das Famílias do PBF no CadÚnico - Brasil e Regiões. 2005. (SAGI)	Prélèvement réalisé à partir de données secondaires sur le profil des familles bénéficiaires du PBF immatriculées dans le CadÚnico.	150	Fini
	Perfil das Famílias do PBF no CadÚnico - Regiões e unidades da federação. 2005 (SAGI)	Prélèvement réalisé à partir de données secondaires sur le profil des familles bénéficiaires du PBF immatriculées dans le CadÚnico.	570	Fini
Manuels	Manual do Usuário SAGITec 2004	Manuel de consultation pour l'utilisation du logiciel SAGITec.	100	Fini
	Manual MI Social. 2006.	Manuel destiné aux usagers du logiciel MI Sociale.	1.000	En cours
Livres	Relatório das pesquisas realizadas pela SAGI (parceria SAGI/UNESCO/FAO)	Textes rapportant les résultats des principales recherches réalisées par le SAGI.	-	En cours
	Guia metodológico dos instrumento sde pesquisas. (parceria SAGI/UNESCO)	Organiser tous les outils et méthodologies de recherche utilisés par le SAGI.	-	En cours
	Dicionário de indicadores e variáveis	Systématiser les indicateurs produits par le SAGI pour le suivi des programmes du MDS.	-	En cours

Objet	Publication	Description	Tirage	Etat
Livres	Atlas de desenvolvimento social	Traduire l'exécution et l'expansion des programmes du MDS pour le format géoréférencé.	-	Non démarré
Folder	Folder Dados 2004	Informations statistiques sur les principaux programmes mise en oeuvre par le MDS au cours de l'année 2004.	25 mille	Fini
	Folder Dados 2005	Informations statistiques sur les principaux programmes mise en oeuvre par le MDS au cours de l'année 2005.	30 mille	Fini
	Folder divulgação "Cadernos de Estudos"	Informations sur les prochaines parutions de la série <i>Cadernos de Estudos - Desenvolvimento Social em Debate</i> .	5 mille	Fini
Newsletters	Newsletter pour le Séminaire Transfert de revenu: quel type de changement?	Synthèse des études principales sur le transfert de revenu présentées lors du Séminaire transfert de ruvenu: quel type de changement?	300	Fini
	Newsletter pour le Séminaire international Les axes de la transition nutritionnelle au Brésil: faim et obésité dans le contexte de l'exclusion sociale	Synthèse des études principales sur la question de la faim et de l'obésité présentées lors du Séminaire international Les axes de la Transition nutritionnelle au Brésil: faim et obésité dans le contexte de l'exclusion sociale.	500	Fini